

L'ORNE

magazine

59



BIENVENUE DANS L'ORNE

Au pays des gîtes et des chambres d'hôtes





Les saveurs de l'Orne au Salon de l'Agriculture

Du 25 février au 5 mars dernier, des professionnels de l'Orne se sont faits les ambassadeurs des produits du terroir du département au Salon de l'Agriculture de Paris. Le public a apprécié. Coup de chapeau et remerciements à ces ambassadeurs : les syndicats AOC (Cidre Pays d'Auge, Poiré Domfront et Calvados Domfrontais), le Gaec Champ Hubert, la chocolaterie Glatigny d'Alençon, la biscuiterie de Lonlay-l'Abbaye, les produits laitiers et charcuterie du Gaec de l'Etoile, la triperie Chatel, la Confrérie des Chevaliers du Gôûte-Boudin et les charcutiers Claude Guillochon, Mickaël Deloge, Xavier Defrocourt, Laurent Epinette.

Regards



8 à 9

Economie

Faurecia :
la mécanique
conforte son assise



10 à 17

Dossier

Au pays des
gîtes et des
chambres d'hôtes



18 à 19

Territoires en actions

Roche d'Oëtre
Haras du pin
La Ferté-Macé



20 à 21

Tranches de vie

Claudine Milet,
le poney pour être grand
Yohann Valable,
père de Crocopil



22 à 23

L'Orne en actions

En direct de la
session trimestrielle
du Conseil général



24

Balades

Pédalo sur rails en
Suisse Normande



25

Balades

La pêche à l'écrevisse :
ludique et fructueux

Accompagner la valorisation de notre département



Le tourisme est sans conteste une composante majeure de l'économie locale. Avec ses richesses patrimoniales exceptionnelles, ses atouts culturels et environnementaux remarquables, avec une offre de loisirs diversifiée, notre département a en main tous les atouts pour

capter une clientèle touristique exigeante.

Notre collectivité a un rôle d'accompagnement par la création d'équipements nécessaires au développement de l'activité. Dans ce contexte très concurrentiel, nous poursuivons notre conquête et avons lancé une nouvelle campagne d'image pour renforcer la notoriété du département. Dans ce numéro, nous vous invitons à découvrir les gîtes et chambres d'hôtes, les structures d'hébergement les plus demandées sur notre territoire.

Si la qualité de l'environnement fait l'objet de toutes nos attentions, c'est bien de la responsabilité de chacun de préserver ces ressources naturelles que d'autres nous envient tant.

C'est cette réalité qu'il nous faut aborder avec la gestion des déchets ménagers.

L'augmentation inévitable du coût des ordures ménagères peut être atténuée par une gestion plus responsable de chacun d'entre nous : mieux consommer et mieux trier sont les clés pour supporter le poids de la gestion des déchets.

C'est la raison pour laquelle j'ai programmé trois réunions publiques (le 17 à L'Aigle, le 29 à Alençon et le 30 mai à Domfront) pour vous présenter les choix de la commission consultative dans le cadre de l'élaboration du plan d'élimination des déchets ménagers. Je vous invite nombreux à y participer.

GÉRARD BUREL
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE

L'Orne Magazine / n°59 Mai-Juin 2006

27, boulevard de Strasbourg - BP 528 - 61017 Alençon Cedex - Tél. 02 33 81 60 00 - Fax. 02 33 81 60 71

Directeur de la publication : Gérard Burel • Rédacteur en chef : Marie-Agnès Levaux • Ont collaboré à ce numéro : Marianne Boulet, Marie-Agnès Levaux, Stéphanie Liénart, France-Laure Sulon • Conception maquette & mise en page : aprim-caen.fr • Impression : Imprimerie SIB • ISSN 11482990 • Dépôt légal : à parution • e-mail : dircom@cg61.fr • Site : www.cg61.fr ou www.orne.fr

Jean-Pascal Lefebvre, PDG de la Société d'application des procédés Lefebvre (SAPL) à Gauville, a été promu Chevalier dans l'ordre national du Mérite en décembre 2005. Inventeur de la balle en caoutchouc qui équipe les armes utilisées par les forces de police, la SAPL est un fournisseur habituel du ministère de l'Intérieur, de la Défense et de la Justice. La SAPL a également mis au point un bouclier qui équipe les CRS, la gendarmerie mobile et l'armée.



Trois Ornaïens ont été nommés dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur à l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier. **Jacques Dussutour**, Président du Parc naturel régional du Perche, a été promu au grade d'Officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, au titre des collectivités territoriales (ministère de l'Intérieur). **Hélène d'Andlau**, de Rémalard, a été nommée au grade de Chevalier. En 1963, elle a obtenu le grand prix des Beaux-Arts de Paris. A Rémalard, elle a créé le jardin de la Petite Rochelle, lui valant en 2004 le label de « jardin remarquable » décerné par le ministère de la Culture. **René Sève**, conseiller municipal à Nocé, a été promu au titre du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Depuis juin 2005, il est Chef de Mission du contrôle général et financier «Cinéma et Opérateurs Culturels» au Centre National de la Cinématographie et directeur des archives de philosophie du Droit (Editions Dalloz).

Mouve



EN VUE

Nouveaux décideurs dans l'Orne

Le Conseil général a renouvelé cette année l'opération «Nouveaux décideurs de l'Orne», en l'honneur de 14 personnalités arrivées récemment dans le département ou ayant pris de nouvelles responsabilités. Ont été honorés : David Chaumont, fondateur de l'Atelier 27, entreprise de design et de développement à Comblot ; Marc Delatte, Président de Coffret Pack à L'Aigle (emballage de luxe) ; Emilie Des Roberts, Substitut du procureur à Alençon (parquet des mineurs) ; Françoise Fournier, Inspectrice académique ; Yves Gallard, directeur de l'Institut National de la Recherche Agronomique à Exmes ; Yannick Le Sausse, commandant de la compagnie de gendarmerie de Mortagne-au-Perche ; Bruno Legree, Responsable commercial export de Bagster à La Ferté-Macé (équipementier de selles de moto) ; Capitaine Yannick Le Sausse, commandant de gendarmerie de Mortagne-au-perche ; Francis Marty-Mahé, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt ; Magali Norquet, Substitut du procureur à Alençon (parquet stupéfiant) ; Thierry Richard, directeur départemental de Ouest-France ; Frédéric Toppin, directeur de l'hôtel-restaurant Le Golf de Bellême ; Philippe Viguié, responsable départemental de la Lyonnaise des Eaux ; Hyung Jung Lee, styliste à Argentan.



HOMMAGE

Le 14 mars à Alençon, dans le parc de la préfecture, Michel Camux, préfet de l'Orne et Gérard Burel, président du Conseil général de l'Orne, ont planté un chêne à la mémoire de Claude Erignac, le préfet de Corse assassiné à Ajaccio le 6 février 1998.

FORMATION

Parrain d'envergure pour promo ISPA 2005

L'institut supérieur de plasturgie (Ispa) a accueilli Bruno Boulanger, PDG de IPH groupe Spid, le parrain de la promotion des 44 élèves ingénieurs en plasturgie industrielle, aujourd'hui en 1^{ère} année (formation sur 3 ans). Spécialisée dans la fabrication de pièces techniques et d'emballages plastiques injectés et décorés pour les secteurs de l'agroalimentaire, cosmétique, domestique et automobile, la société est répartie sur 11 sites en France et à l'étranger et dégage un chiffre d'affaires de 100 M€. Le chef d'entreprise a notamment encouragé les étudiants à être mobiles, à connaître l'anglais et à garder de bons rapports avec leurs employeurs.

TOURISME

Au bonheur du pêcheur



L'Orne compte désormais 8 parcours de pêche spécifiques, dont un nouveau parcours de pêche à la mouche sur la rivière Huisne à Corbon. D'une longueur de 2,5 km, il est réservé pour la pratique de la pêche à la mouche et la protection du milieu aquatique. Les ombres communs et les truites fario doivent être remis à l'eau (arrêté préfectoral). Des gîtes de pêche sont aménagés à proximité du parcours. Cette action s'inscrit dans le cadre du schéma touristique de pêche établi en 1998 entre la Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique, le Comité départemental du tourisme et le Conseil général. L'Orne compte 9 000 pêcheurs licenciés.

ments

HORIZONS 61



CULTURE

Le DeutschMobil toujours au rendez-vous

Le DeutschMobil poursuit ses interventions dans le département : le 6 juin aux écoles primaires J.Prévert (9h-11h) et Jean de La Fontaine (15h-16h) à Argentan ; le 7 juin aux écoles primaires Flaubert (8h30-9h30) et de la Varende (9h30-11h30) à Vimoutiers ; le 8 juin à l'école élémentaire de Mortagne-au-Perche (9h-11h30) et à l'école Mazeline à L'Aigle (14h-16h30) ; le 9 juin au collège Molière à Alençon (9h30-16h) ; le 15 juin au collège St François à Alençon.

SOCIAL

Résidence pour personnes âgées



Un nouveau concept d'établissement d'accueil pour personnes âgées a ouvert ses portes en janvier à Bagnoles-de-l'Orne. Ni domicile, ni maison de retraite, les Jardins de Diane est une résidence services, la première du genre dans l'Orne. Les personnes louent un appartement de types T1 à T3 et bénéficient de services d'aides à la personne ainsi que des activités d'animation. A ce jour, 21 appartements sont réservés pour une capacité de 68.

Pratique : Les Jardins de Diane, 34 avenue Robert Cousin à Bagnoles-de-l'Orne. Tél. : 02 33 37 02 69.

CULTURE

Les 17^e rencontres ornaises du cinéma

Les Rencontres Ornaises du cinéma auront lieu les 8, 9 et 10 juin prochains à Alençon sur le thème de la lumière, le cadre et la photo au cinéma. L'occasion de découvrir ou d'approfondir ce qu'est le travail de la lumière au cinéma et la complicité du réalisateur avec son chef-opérateur. En clôture de manifestation, Florence Moncorgé-Gabin présentera son film en sortie nationale "Le passager de l'été" accompagné de Jean-François Robin, directeur de la photographie. www.cinerencontres-orne.fr



→ Nicole Meyer, directrice du Centre maternel de l'Orne a reçu, en janvier 2006, les insignes de Chevalier de l'ordre national du Mérite. Sage-femme de 1967 à 1978 dans les hôpitaux de Pithiviers, Menton et Rugles, elle prend la direction du Centre maternel départemental en 1978. Gérard Burel, le président du conseil général, a insisté sur «sa disponibilité, son dévouement, son écoute constante des mères et des enfants. Votre perception fine des situations vous ont conduit à trouver les réponses adaptées». Nicole Meyer a associé toute son équipe à cette distinction.



→ Pour la 4^e année consécutive, le Comité d'Expansion Economique de l'Orne, Orne Développement, était présent au Salon des Entrepreneurs (du 1^{er} au 3 février 2006 au palais des Congrès à Paris). Conscients de l'enjeu pour l'avenir que représentent la transmission et la reprise d'entreprise, les acteurs du développement économique de l'Orne (le Conseil général, Orne développement, les Pays, les Chambres de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Orne, Synagro) en ont fait le thème majeur lors du salon. La moitié des contacts établis concerne des personnes qui souhaitent reprendre une entreprise de type PME.



→ 28 étudiants chinois ont été accueillis au Conseil général en février 2006 dans le cadre d'un échange linguistique et culturel entre le lycée Alain d'Alençon et le lycée Xin Hua, situé à Tian Jin, la 3^e ville de Chine. Pour ce séjour, le comité de pilotage du lycée a mis au point, avec le Rectorat, un programme complet de visites en partenariat avec la municipalité d'Alençon, le Département et la Région. Du 3 au 14 février, les jeunes chinois ont découvert Alençon et la région avec leurs correspondants : 85 élèves apprennent le chinois au lycée Alain.

PRATIQUE

Infos économie

> Accompagner les porteurs de projets en milieu rural jusqu'à leur aboutissement, telle est la mission de Project'eur, situé dans les locaux du CFPPA à Sées. Trois ans après sa création, le bilan est plutôt positif : 160 personnes ont pris contact avec ce service, dont 15% de projets ayant abouti. Salariés, associations, demandeurs d'emplois, collectivités locales, cette structure est ouverte à tous. **Renseignements au 02 33 28 71 59.**

> Comme 15 autres villes françaises, La Ferté-Macé a signé une charte avec le ministère de la Cohésion sociale, engageant la commune à proposer d'ici quelques mois dix à douze maisons clefs en main à 100 000 €, à des familles primo accédantes à la propriété. A ce jour, l'Orne compte 18% de logements sociaux.

> Créer une entreprise en Norvège ou un clip vidéo ? Ces projets sont soutenus par Envie d'agir, un programme du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative destiné aux jeunes de 11 à 30 ans. Les aides peuvent aller jusqu'à 8 500 €. **Renseignements sur le site Internet : www.enviedagir.fr**

> Orne Développement, Comité d'Expansion Economique de l'Orne était présent lors de la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique, qui avait lieu du 7 au 10 mars à Paris-Nord Villepinte. Aux côtés de la Sarthe et la Touraine, l'Orne a présenté l'offre foncière logistique située sur l'A28, l'axe européen nord-sud. Le but étant de promouvoir les parcs d'activités sur la nouvelle autoroute. L'occasion également de présenter la formation transport et logistique de l'IUT d'Alençon.



La doyenne des Ornaï, Marie Lambert, a fêté ses 107 printemps à la maison de retraite «A.N.A.I.S Sainte Thérèse» à Sées le 9 mars dernier, en présence de Jean-Pierre

Pelletier, maire de Sées, André Dubuisson, Conseiller général du canton de Sées et de Jacques Hardy, président de l'Association Nationale d'Action et d'Insertion Sociale. Née en 1899 à La Sauvagère, elle a tenu avec son époux la ferme de la Châlerie, près de Sées et a 4 enfants, 10 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants.



Jean-François et Hugues Sineux, peintres décorateurs ont réalisé une fresque de 7 mètres sur 2,80 m dans le hall de la gare d'Argentan, en hommage au talent de Fernand Léger et d'André Mare, tout en évoquant Jacques Tati. Les peintres ont repris cinq scènes des Vacances de Monsieur Hulot, dont le départ au début du film aurait été filmé en gare d'Argentan (1953) et placé un portrait d'André Mare dessiné par Fernand Léger.

Solidarité



"Handicap et automobile" est la nouvelle brochure 2006 éditée par le Club des Loisirs et d'Entraide (sixième édition de Roger Mandart).

Pour tout savoir sur les aménagements de voitures, les aides financières ainsi que la formation à la conduite et l'obtention du permis de conduire pour les personnes handicapées. Contact : Club des Loisirs et d'Entraide, 11 rue Claude Liard, 92 380 Garches. Tél : 01 47 01 09 60. E-mail : cle5@wanadoo.fr

High-tech

- L'UDAF 61, Union départementale des associations familiales a son site Internet. Des infos pratiques sur les services de l'UDAF, fiches pratiques et juridiques à destination des familles. www.udaf-orne.fr
- Le Comité des fêtes de Camembert a créé un site Internet : manifestations, rappel historique du village et de son célèbre fromage. <http://camembert-comitedesfetes.info>
- Le site Internet de Vimoutiers a fait peau neuve. Un clic et c'est facile ! www.vimoutiers.fr

Mouve

COMMUNICATION

La téléphonie mobile gagne du terrain

D'ici 2007, 57 communes ornaïses seront couvertes en téléphonie mobile, selon un programme «zones blanches», défini entre l'Etat, les collectivités locales et les trois opérateurs (SFR, Bouygues Telecom et Orange). Le programme de couverture avance. La mise en service de deux antennes relais en février dernier permet désormais de desservir en téléphonie mobile les communes du Pin La Garenne, Pontchardon, Ticheville, Canapville et Orville. Prochains sur la liste : Colonard-Corubert et La Roche Mabile avec la mise en service de leurs antennes-relais. Contact : service informatique du Conseil général de l'Orne. Tél. 02.33.81.60.00



ECONOMIE

Performance artisanale

Quatre entreprises ornaïses ont été récompensées par la Banque Populaire de l'Ouest le 15 mars à la Halle aux Toiles d'Alençon pour leur performance artisanale.

Grand Prix départemental de la Dynamique Artisanale :

Michel Bouvet, dirigeant de l'hôtel-restaurant Le Grand Cerf à Alençon ;

Second Prix : Jérôme Verrier, responsable du studio de création et d'illustration publicitaire Point Pub à Alençon ;

Troisième Prix : Jacques Fortis, dirigeant de la Marbrerie Fortis à Briouze.

Prix spécial à Jacqueline et Pierre Trotoux, dirigeants d'Astumania, entreprise de distribution de produits innovants au Pont-d'Ouille.

Ces quatre gagnants, qui participeront au prix national organisé par le Groupe Banque Populaire, ont été choisis sur les critères de la prouesse économique et commerciale, la création d'entreprise et d'emplois et l'innovation.

ÉCHANGES

La culture ornaïse dans l'assiette



L'Orne était à l'honneur en Allemagne, dans le Landkreis Kusel, lors de la semaine gastronomique ornaïse (du 25 au 31 janvier 2006). Les tables de la station thermale («Bois joli», «Le Normandie», «Le Celtic», «Le Clos Joli», «Le Casino», «La potinière du lac») ont proposé un menu ornaï, élaboré en cuisine avec des chefs-cuisiniers allemands.

Le Président Winfried Hirschberger a décerné aux restaurateurs ornaï et palatins un titre attestant de la qualité du travail effectué dans le cadre des échanges gastronomiques en place depuis 5 années.

TOURISME

Un camp de base pour les randonneurs

Une maison de départ de chemins de randonnée est en construction au Vingt-Hanaps.

La maison servira de relais, d'abris avec des aménagements utiles aux sportifs. Des espaces d'orientation et panoramique sont prévus avec des tables d'orientation. Gérée par la commune de Vingt-Hanaps, avec le soutien du restaurant le Hanap situé dans le village, ce projet de 85 000 € est financé par l'Etat, la Région, le Département et la CDC de l'est-alençonnais. La maison devrait être opérationnelle en juin prochain.

JEUNES

Depuis janvier 2006, le Bureau Information Jeunesse édite «L'info du mois», un nouveau dépliant d'information mensuel pour tout savoir sur son actualité. Contact : 02 33 80 48 90 www.bijbus.com



vements

HORIZONS 61

EMPLOI

Une passerelle vers les entreprises de la métallurgie



Le 30 mars a été inauguré un nouveau pôle de formation aux métiers de la chaudronnerie et du soudage au Centre de formation AFPA d'Alençon (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes), sous la présidence d'Alain Benedetti, secrétaire général du préfet de l'Orne et Yannick Soubien, vice-président du conseil régional de Basse-Normandie, président de la commission "Formation tout au long de la vie". Ce pôle (environ 1 000 m²), cofinancé dans le cadre du contrat de plan Etat-Région pour un montant de 890 K€, permettra de qualifier et de perfectionner des demandeurs d'emploi et salariés pour répondre aux besoins de qualification des entreprises de la métallurgie de la région. Les formations professionnelles proposées concernent les métiers de la chaudronnerie (acier, inox...) et de soudeur. L'atelier peut accueillir une quinzaine de stagiaires pour chacun des métiers.

Centre AFPA, 181 avenue du Général Leclerc à Alençon au 02 33 31 62 04.

ENVIRONNEMENT

Qualité de l'eau à Sées



Une unité de traitement des nitrates et des pesticides s'est ouverte à Sées. Une première dans l'Orne. Confronté à une teneur élevée en nitrates et en pesticides dans l'eau, le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable a décidé d'investir dans cette unité afin que l'eau reste conforme aux

normes de qualité (moins de 50mg/l en nitrates et moins de 0,1 microg/l en déséthylatrazine). A sa sortie, l'eau, après fixation des nitrates par de la résine et filtration des pesticides par du Charbon Actif en Grains, ne sera peut-être pas à zéro nitrates mais sera conforme aux normes. L'opération, d'un coût de 650 000 € a été financée à hauteur de 30% par le Conseil général de l'Orne et 30% par l'agence de l'Eau Seine Normandie. Le maître d'ouvrage est le Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable.

PRATIQUE

Infos santé

> Le **centre hospitalier intercommunal d'Alençon-Mamers** et un cabinet privé de radiologie se sont associés pour se doter d'un **IRM** (imagerie par résonance magnétique). Cet outil (d'un coût de 1,2 M€), plus précis que le scanner, permet de réaliser des examens spécialisés en réduisant les délais d'attente et en évitant aux patients de se déplacer sur les sites déjà installés : Flers, Le Mans et Caen.

> **Drog'Aide** a quitté le centre-ville d'Alençon pour s'installer au 28, boulevard du 1er Chasseurs. Les équipes éducatives et soignantes accueillent des usagers de drogues et leurs familles, assurent des permanences et diffusent de l'information. Depuis février, un psychologue assure des consultations ayant trait à la consommation de cannabis. Plus de 350 personnes ont été reçues en 2005, dont une soixantaine de familles. Drog'Aide intervient à la maison d'arrêt d'Alençon et au centre de détention d'Argentan, en milieu scolaire ainsi qu'en formation. Permanences à L'Aigle, Flers et Argentan.

Contact : 02 33 32 00 11.

E-Mail : DROGAIDE@wanadoo.fr.



> Initiées par le Conseil général en 1992, les campagnes de dépistage des **cancers du sein et du colon** se poursuivent.

Pour le cancer du sein, 50 à 60 cas sont dépistés chaque année pour 10 à 11 000 personnes examinées.

Vous pouvez contacter votre médecin traitant ou la structure départementale au **0 800 21 51 17**. En ce qui concerne le colon, les tests sont à retirer chez votre médecin traitant après avoir reçu l'invitation.

→ L'ADIL, Agence départementale d'information sur le logement, est installée depuis février dans ses nouveaux locaux au 88, rue Saint-Blaise à Alençon (informations juridiques et financières sur le logement). Contact : 02 33 32 94 76. www.adil.org/61.



© B. Boufflet Reporter

→ Un nouveau schéma pour l'activité attelage.

Le Conseil général de l'Orne a confié aux Parcs naturels régionaux Normandie-Maine et Perche, à la Communauté de communes du Pays d'Exmes (forêt du Haras du Pin), avec la collaboration de l'Office National des Forêts, la mission de développer les activités d'attelage sur les massifs forestiers. Objectif : proposer une offre harmonisée à l'échelle départementale. En collaboration avec les meneurs d'attelage et l'ONF, le Parc naturel régional Normandie-Maine a élaboré un schéma d'organisation de circuits prenant en compte les différentes activités existantes (gestion du milieu forestier, activités cynégétiques, randonnées...). Pour le secteur d'Écouves, quatre parcours ont été retenus : circuit de 2 heures au départ du carrefour du Chêne au Verdier (16 km) ; circuit de 4 heures au départ de la Croix Médavy (24 km) et au départ du carrefour du Chêne au Verdier (27 km) ; et circuit à la journée au départ de la Croix Médavy (50 km). Trois parcours sont établis pour le secteur des Andaines : circuit de 2 heures au départ de l'hippodrome (16 km) ; circuit de 4 heures au départ de l'Étoile (23 km) ; circuit à la journée au départ de l'hippodrome (30 km). Les travaux d'aménagement, confiés à l'ONF - terrassement, balisage, signalétique et pose de lisses d'attache pour les chevaux - sont finalisés. L'opération, d'un montant de 37 267 € (uniquement pour les massifs d'Andaines et d'Écouves), est financée à 60% par le Conseil général de l'Orne, 20% par le Conseil régional de Basse-Normandie et 20% provenant du Contrat de plan Etat/Région. Le Comité départemental du tourisme de l'Orne prend le relais sur le volet promotionnel et la mise en marché de l'activité attelage. Un document de promotion est en cours de réalisation, en lien avec les PNR Normandie-Maine, du Perche, la CDC du Pays d'Exmes et l'Office National des Forêts. Sa sortie est prévue d'ici juillet prochain.

La mécanique confort

Repères

• Le 1^{er} fabricant mondial de mécanismes pour siège

Faurecia, leader européen et n°3 mondial dans le domaine des sièges d'automobile, conçoit et assemble des sièges complets. Il en fabrique les principaux composants : armatures, mécanisme de réglage, mousses et coiffes. Avec plus de 53 millions de systèmes d'articulation, 41 millions de glissières et neuf millions de systèmes de réglage en hauteur produits sur 9 sites à travers le monde, Faurecia est le premier fabricant mondial de mécanisme pour siège.

• Un peu d'histoire...

La première usine implantée au Bois de Flers a été créée en 1946 par les Frères Cousins en 1946 afin d'y développer de l'outillage mécanique. Le site prend une orientation automobile et se spécialise dans les mécanismes à partir de 1960. En 1972, l'établissement s'agrandit et ouvre un second site à la Butte aux loups. En 1990, l'essor de l'établissement permet la création d'un troisième site ouvert à la Blanchardière.

• Les 3 usines de Flers

A Flers, sont produits des glissières, des articulations de sièges ainsi que des produits associés (poignées à pompage, palonniers, ballfix, nœuds de réhausse). Ils sont livrés pour environ 55% d'entre eux à d'autres sites Faurecia et à 45% chez d'autres équipementiers comme Lear ou JCI.

Les modèles de véhicules équipés en mécanismes de sièges par le site de Faurecia à Flers : Alfa Romeo 157 ; Audi A6, Fiat Croma, nouvelle Mercedes Classe V, Dacia Logan et Renault Modus, Seat Altea et Toledo ou encore Toyota Aygo. Certifié ISO TS 16949 en qualité et ISO 14001 en environnement.

- 1820 salariés (en 2005)
- 85 000 articulations de sièges et 65 000 glissières produits en moyenne par jour

• Au niveau mondial

- 4,78 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans les sièges en 2004, soit 44% du chiffre d'affaires total

La filière mécanique conforte son assise dans la région de Flers avec la création prochaine d'une zone d'activités de 40 hectares dédiée à ce secteur. Environ la moitié de cette zone est réservée à Faurecia, 1^{er} fabricant mondial de mécanismes pour sièges automobiles, 1^{er} employeur privé dans l'Orne et 3^e en Basse-Normandie (1).



© Faurecia-Burkhard Schitny

Faurecia s'installera début 2008 dans ses nouveaux locaux.

Le projet d'envergure qui verra naître un véritable campus industriel à l'horizon 2008 sur la commune de Caligny, près de Flers, fédère acteurs publics et privés autour d'une stratégie commune de développement économique, basée sur le développement des filières et l'innovation. Un projet capital pour l'équipementier automobile Faurecia bien sûr, mais aussi pour l'ensemble des autres entreprises de la région qui pourront trouver sur ce nouveau site, outre les parcelles de terrains à bâtir, une mutualisation de moyens et d'outils utiles à leur développement. Ce campus industriel a l'ambition de devenir un pôle d'excellence technique, notamment grâce au centre de ressources axé sur des formations supérieures (formation d'ingénieurs par apprentissage) mais aussi sur la formation continue, à travers des

partenariats avec des écoles, universités, centres de formation et, probablement, des contrats de recherche. Ces offres de formation seront constituées en réponse aux besoins spécifiques des entreprises, à partir des expertises locales et régionales.

15 millions d'euros d'investissement

A l'origine de ce grand dessein, la Région, le Département et La Communauté d'agglomération de Flers se sont regroupés en un syndicat mixte. «Nous nous sommes asso-

ciés pour aménager le nouveau pôle d'activités sur lequel le groupe Faurecia va réaliser son usine», souligne Bernard Cazeneuve, président du Syndicat Mixte. Et l'élu d'ajouter : «Ce pôle disposera, par ailleurs de 24 ha de terrains aménagés dans les mêmes conditions pour accueillir d'autres entreprises. Nous avons trois années de travail intensif pour que Faurecia s'installe, comme prévu au début de l'année 2008, dans ses nouveaux locaux. Trois années pour que le Syndicat Mixte mène à bien la mise en place de formations et l'im-

Ballfix



Poignée à pompage



Articulation



son assise

plantation d'autres entreprises sur le site. En fonction de leurs besoins, ces dernières trouveront les synergies propices à leur développement avec le groupe Faurecia et le centre de R&D partagé.»

Maître d'ouvrage de la partie publique du projet, le Syndicat Mixte prend en charge les infrastructures, la construction du pôle recherche-développement-formation ainsi que le restaurant du campus. Le tout pour un investissement de 15 millions d'euros. Le Conseil général intervient à hauteur de

30% en partenariat avec la Région et la Communauté d'agglomération du Pays de Flers pour Faurecia et à 40% sur le restaurant d'entreprise. La Shema (2) a été missionnée pour toute la maîtrise d'œuvre du projet. Elle a également en charge la commercialisation des terrains restants, soit environ une vingtaine d'hectares.

(1) Chiffres 2004

(2) Société Hérouvillaise Mixte d'Aménagement



© Faurecia-Burkhard Schittny

Coût de la partie publique du projet : 15 millions d'euros.

Le projet Faurecia à la loupe

Pour Faurecia, le programme est vaste. Il consiste à regrouper en un même lieu les trois usines actuellement dispersées sur trois sites différents à Flers :

- L'usine de Bois de Flers qui produit des articulations et accueille le centre de recherche et de développement mondial de mécanisme de Faurecia ;
- L'usine de la Butte aux Loups où sont produites des glissières ;
- L'usine de la Blanchardièrre qui fabrique des produits associés aux articulations (nœuds de réhausse et poignées à pompage) et aux glissières (palonniers, ballfix et soubassement électriques).

Le projet qui se chiffre à 11 millions d'euros pour Faurecia prévoit quelque 36 000 m² de bâtiments pour recevoir la nouvelle usine. Aux yeux de l'équipementier, ce rapprochement des équipes de Recherche et Développement et des équipes industrielles permettra de faciliter la coordination et les échanges. Il permettra également d'améliorer encore la capacité d'innovation et de réactivité vis-à-vis de ses clients.

Les premiers coups de pelle devraient être portés en fin d'année pour le site de Faurecia dont la conception architecturale jugée «sobre et efficace» a été confiée au Cabinet japonais Iida Archship Studio et la maîtrise d'œuvre technique des bâtiments au cabinet français Sexer LoyretteHolding Ingénierie. Le démantèlement des machines et des hommes est programmé au cours du 1^{er} semestre 2008.

Première pierre

Ariake, c'est parti !



Top départ du projet à la japonaise, selon la cérémonie du Kuwale.

Le 8 février, le groupe japonais Ariake Japan Co a posé la première pierre (cérémonie du Kuwale : le jet de terre, en japonais) de son usine au parc d'activités de Cerisé, en présence du préfet et de nombreux élus ornaux représentant la Région, le Département et la Communauté urbaine d'Alençon. Le groupe japonais débutera fin 2006 – début 2007 la production de soupes déshydratées et de fonds de sauce à destination des industriels de l'agroalimentaire, des restaurateurs normands (notamment Joël Robuchon) et d'Ile-de-France. Cela nécessitera l'achat de volailles, abattues à La Chapelle d'Andaine. Une trentaine de salariés seront embauchés la première année, cinquante d'ici 3 ans. Ariake, leader japonais de soupes et de bouillons, a notamment choisi Alençon pour la qualité de son eau : 300 litres avaient été envoyés au Japon pour une analyse rigoureuse. Le groupe, qui est aussi présent aux Etats-Unis et en Chine, a réalisé 43 M€ de bénéfice en 2005 pour un chiffre d'affaires de 160 M€. Le groupe japonais avait acheté le terrain en 2004 : un investissement de 12,5 M€, dont 1 million de subventions publiques (400 000 € par l'Etat au titre de la prime pour l'aménagement du territoire, 233 000 € par le Conseil général de l'Orne, 200 000 € pour la Région Basse-Normandie et 167 000 € par la Communauté urbaine d'Alençon, au titre de la convention de redynamisation Moulinex). Lancement de l'activité début 2007.

Charal vers un regroupement logistique à Flers

Charal a confié à Alstef automation l'étude et la fourniture des équipements de stockage et manutention pour le réaménagement et l'extension de son centre de distribution de Flers. La solution du magasin automatique apportée par Alstef permet de réduire par 3 la surface au sol.



BIENVENUE DANS L'ORNE

Au pays des gîtes et des chambres d'hôte





La grande quête du vacancier ? Se reposer, se ressourcer, se retrouver ! L'an passé, près de 15 000 personnes ont choisi de poser leurs valises dans notre département pour passer un week-end ou une semaine, en chambres d'hôtes ou gîtes ruraux. Rencontres.

La tendance dans l'Orne est au court séjour. «*On vient plus souvent mais moins longtemps*», observe Christophe de Balorre, responsable du Comité départemental du Tourisme. «*On séjourne ici pour se retrouver en famille, entre amis, ou pour la nature et la découverte. L'Orne est aussi une escale sur de plus longs itinéraires*».

Au-dessus de la moyenne nationale, à égalité avec la Manche et légèrement derrière le Calvados, l'Orne n'a pas à rougir de la fréquentation de ses gîtes et chambres d'hôtes : au contraire ! Le taux moyen d'occupation des gîtes approche les 40% et celui des chambres d'hôtes de 30% ! La destination Orne et ses modes d'hébergement séduisent surtout les Franciliens (près d'un visiteur sur deux) et les Britanniques, pour la clientèle étrangère. Ces visiteurs recherchent le calme, l'accueil, l'authenticité, loin de ce qu'offrent les structures standardisées.

Pour les recevoir, le territoire ornaïse propose une large gamme d'hébergements, à l'image de la diversité de ses paysages, de ses terroirs et des hommes qui le façonnent : de la ferme restaurée au château de famille, de la chambre d'hôte nichée dans une dépendance de manoir au gîte

d'étape spécialement pensé pour l'accueil des groupes. La palette de styles est riche et colorée. Dans ce maillage, le bocage et la Suisse normande remportent de très loin la palme du nombre de gîtes avec plus d'une centaine d'hébergements. Le Perche suit. S'il compte presque deux fois moins de gîtes, le Perche bat cependant le record du meilleur taux de remplissage en 2005. L'an dernier, plus d'un vacancier sur deux aura séjourné

dans un gîte du pays alençonnais, territoire qui affiche ainsi la meilleure fréquentation, suivi du Perche. En terme de classement, ce sont les gîtes de 2 et 3 épis qui sont les plus prisés avec 41,5 et 42 %, de fréquentation sur l'ensemble du département. Attractive, la formule d'hébergement dans l'Orne l'est aussi sur le plan financier,

même si ce critère ne semble pas peser dans le choix des vacanciers. Comptez en moyenne 42 euros la nuit en chambre d'hôtes, pour deux personnes, petit-déjeuner compris, contre 49 € sur le plan national et 55,6 €, hors petits-déjeuners dans un hôtel 2 étoiles...

“ Les gîtes de 2 et 3 épis sont les plus prisés sur le département ”





Responsable de gîte ou de chambres d'hôtes qui es-tu ?



On ne naît pas propriétaire de gîte ou de chambre d'hôtes. On le devient : souvent pour mettre à profit un bien immobilier. Une motivation qui ne suffit pas. Accueillir des clients dans ses murs est avant tout une vocation. Explications.

«**D**epuis deux ans, de plus en plus de projets apparaissent dans le département. Des projets souvent ambitieux dont le coût se situe au-dessus de la moyenne nationale. Ces projets associent plusieurs hébergements et/ou des objectifs qualitatifs de montée en gamme», souligne Christophe de Balorre. Les projets ornais seraient donc en moyenne plus ambitieux qu'ailleurs, et le Perche conforte cette dynamique qualitative avec actuellement beaucoup de beaux projets en cours (lire article «*Quelles sont les aides ?*», p17). «*Les propriétaires sont plutôt issus de professions intermédiaires, rarement de professions libérales et de moins en moins du milieu agricole*», indique Pierre Poisson, responsable du service des gîtes et chambres d'hôtes au sein du Comité départemental du tourisme. Les motivations des propriétaires sont souvent d'ordre patrimonial. Ils possèdent un bien qu'il veulent préserver, valoriser, plus que rentabiliser. Ce choix d'affectation offre aussi au propriétaire une plus grande souplesse d'utilisation de son bien que s'il était sous bail locatif. Pour les gîtes, les entrées d'argent compensent souvent les investissements engendrés. Les chambres d'hôtes peuvent être source de béné-



té, observe Pierre Poisson. *Le client rendra ce qu'on lui donne. Cette clientèle, plutôt des cadres ou professions intellectuelles supérieures à la recherche d'échanges, est très sensible aux petites attentions.* Autrefois, intégrées à la vie de l'accueillant, les chambres d'hôtes sont de plus en plus détachées de l'habitation du propriétaire. En 20 ans, la clientèle a évolué, nourrissant quelques paradoxes à

Avoir l'adhésion de toute la famille

«*Il faut raisonner client et ne surtout jamais occulter cette notion*», martèle Pierre Poisson, fréquemment amené à conseiller les porteurs de projet. Pour lui, plusieurs évidences ne doivent jamais être perdues de vue quand on est propriétaire : «*Le confort est un acquis pour le client, le calme, la sécurité des lieux également. Il faut mettre dans un gîte ce qui est nécessaire et veiller à l'harmonie des équipements, gage d'un certain professionnalisme. Certains propriétaires pêchent par excès en remplissant, par exemple, les meubles de services de vaisselle hérités de la famille, souvent incomplets, ébréchés et bien sûr démodés ! Ou alors, on verse dans un style délibérément éclectique !*» Autre bon conseil à noter : «*Que le propriétaire gère lui-même son gîte, sans passer par un mandataire extérieur. Cela permet un suivi plus précis et le client n'aura pas le même contact. Certains porteurs de projets pensent qu'une fois le gîte réalisé, tout est fini. Eh bien non, les propriétaires doivent rester vigilants pour ne pas le laisser se détériorer. Dans l'hôtellerie, on refait les chambres en moyenne tous les dix ans. Pour les gîtes, il faudrait faire de même et sans cesse s'interroger sur ce que son gîte va pouvoir apporter de plus que celui du voisin. Enfin, certains propriétaires sous-estiment les conditions*



trices plus conséquents. Elle sont aussi très consommatrices de temps ! La moitié d'entre elles assure la table d'hôtes, souvent par défaut de petite restauration à proximité. «*Cette forme d'hébergement implique une vraie vocation d'accueil de la part du propriétaire qui doit accepter de faire preuve de beaucoup d'abnégation et de générosité*

travers la recherche de convivialité, d'échanges, mais aussi d'indépendance ! Les chiffres en attestent : à l'échelle de la Normandie, 76 % des clients préfèrent la chambre d'hôtes indépendante dans un bâtiment annexe et seule la moitié des clients souhaite déjeuner dans la salle à manger du propriétaire.

Le salaire de l'accueil

En terme de chiffre d'affaires, exception faite des nouveaux gîtes agréés dans l'année, la moyenne départementale s'établit à 4 500 € par gîte. Une moyenne qui cache de gros écarts :

- selon les classements avec des chiffres d'affaires moyens qui vont de 1 987 € pour 1 épis à 8 215 € pour

4 épis, en passant par 3 613 € en 2 épis et 4 834 € en 3 épis ;

- les nouveaux gîtes atteignent en moyenne 1 981 € ;
- selon les régions avec les meilleurs résultats pour certains 4 épis mais aussi les 3 épis de l'Est du département (plus de 5 000 €).

La qualité générale des 4 épis dope leurs prix de location ; ce qui se répercute sur leur chiffre d'affaires même si leur taux de fréquentation est moins élevé. Ils sont par contre beaucoup loués au week-end.

© CDT Orne

Dossier



TÉMOIGNAGE

EDITH ET MARC DESAILLY >

Chambres d'hôtes à Longny-au-Perche

“Ici, on dîne en famille”



d'un tel projet qui suppose, compte tenu des contraintes d'accueil, l'adhésion de toute la famille.» Accueillir parfois à toute heure de la journée ou de la nuit, être disponible, être présent sans être envahissant, car le vacancier aime son indépendance !

Des propriétaires ambassadeurs

Quelle est la crainte suprême du vacancier ? «S'ennuyer», répond Pierre Poisson. Les personnes montrent un vrai besoin d'être rassurées sur les activités qu'elles pourront pratiquer une fois sur place. Les assistantes de la centrale de réservation Loisirs Accueil Orne veillent à y répondre. Le contrat bouclé, le propriétaire vient ensuite en véritable ambassadeur de sa région : un relais aux différents guides touristiques existants. Sa parole sera écoutée et le classer des bonnes adresses touristiques épluché, à condition qu'il soit bien présenté et remis à jour chaque année. «La randonnée arrive en tête des loisirs les plus pratiqués, suivie des visites des sites et, à moindre mesure, de la découverte des villes. Vient ensuite le repos et loin derrière les loisirs sportifs», précise Pierre Poisson. ■

Depuis 6 ans, Edith et Marc Desailly gèrent un gîte de trois chambres d'hôtes à Longny-au-Perche. Ouvert toute l'année, ce gîte constitue pour eux une activité semi-professionnelle.

Alors directeur de l'école primaire à Mortagne-au-Perche, Marc Desailly souhaite s'investir dans une autre activité à vocation touristique. En septembre 1999, avec l'aide financière de ses beaux-parents, il acquiert une «maison en ruine» située à 800 m du centre-bourg de Longny-au-Perche, dans le but de l'aménager en Gîte de France. Le début d'une nouvelle vocation pour ce couple d'instituteurs «souhaitant s'ouvrir aux autres.» Avec l'aide de sa famille et des artisans locaux, le couple d'origine lilloise, arrivé dans le Perche il y a 21 ans, aménage 3 chambres d'hôtes et une salle commune de 75 m² au rez-de-chaussée. Un investissement de 120 000 € qu'il souhaite voir évoluer en «sorte de plan épargne retraite», un choix pour l'avenir. L'Orangerie a obtenu l'agrément «Gîte de France» en mai 2000.

Les recettes d'un gîte réussi ? «Avoir le sens de l'accueil, être disponible aux autres et savoir se débrouiller pour agréer son gîte. C'est important de créer une ambiance, un style bien à soi», explique Marc De-



sailly. «Nous, nous avons opté pour le critère d'authenticité : de vieux meubles, de vieux canapés en cuir devant une cheminée en pierre, un jardin soigné, quelques peintures murales... Le talent artistique de mon épouse y est pour beaucoup !», raconte le propriétaire.

«Notre clientèle (qui se compose à 40% de Franciliens et à 25% d'hôtes étrangers, surtout anglophones) apprécie la chambre d'hôte pour sa convivialité. Les personnes sont accueillies avec un verre de cidre. Ici, on dîne en famille», commente Marc Desailly. «Les hôtes sont sensibles à notre qualité d'accueil et à notre disponibilité. Ils recherchent une certaine simplicité et authenticité. Ils sont curieux de découvrir le patrimoine percheron». Et quand Marc Desailly n'est pas à faire la classe ou derrière les fourneaux, il se plaît à «partager des moments de sympathie, parfois même d'amitié» avec ses hôtes. «Mon activité de gîte prend le pas sur ma vie d'instituteur. Si je pouvais, je ferais cela toute ma vie !» ■

<http://lorangerie.free.fr>



Gîtes, chambres d'hôtes : à chacun son style !

Les gîtes et chambres d'hôtes constituent un mode d'hébergement incontournable du tourisme vert. Voici quelques clés pour voyager au pays des chambres d'hôtes et gîtes ornais.

DES FORMULES À LA CLÉ

Les hébergements se démarquent aussi par leurs modes d'accueil : gîtes ruraux, chambres d'hôtes, gîtes de groupe ou d'étape, gîtes d'enfants, autant de formules possibles sur l'ensemble du département. Le gîte rural est un meublé de tourisme, il répond à un classement national selon le label (nombre d'épis ou de clés...). Il est loué à la semaine ou au week-end à la différence des chambres d'hôtes et des gîtes d'étape qui fonctionnent à la nuitée. Un propriétaire de chambres d'hôtes ne peut pas proposer plus de cinq chambres. Le petit-déjeuner est inclus dans la formule. Pour l'accueil des groupes, «l'Orne a la particularité de présenter des gîtes communaux, souvent de groupe et d'un confort remarquable, comparé à ses départements voisins. Le gîte de Montcy en est une belle illustration!», souligne Pierre Poisson.

Les gîtes d'enfants offrent aux jeunes de 4 à 15 ans des vacances... buissonnières ! Durant les vacances scolaires, ils sont accueillis au sein d'une famille agréée «Gîtes de France» et contrôlée par l'administration compétente. Des activités d'éveil, sportives ou de découverte de la ferme leur sont proposées dans une ambiance familiale et personnalisée.

LA GARANTIE LABEL

Les gîtes se distinguent par leurs labels qui, dans la jungle des offres touristiques, sont un repère essentiel, une garantie de qualité pour les clients. Si certains propriétaires veulent s'en affranchir, parce qu'il induit une charte à respecter, il représente néanmoins «une vraie force de vente» pour ceux qui l'adoptent.

«Les principaux labels qui existent dans l'Orne sont les Gîtes de France avec près de 500 adresses dans le département, Clé vacances qui est en train de s'implanter sur le territoire ornais et même en ville, Fleurs de soleil qui regroupe deux ou trois propriétaires, Accueil paysan qui concerne cinq ou six adresses (généralement des fermes à tendance bio), Bienvenue à la ferme qui suppose déjà une adhésion Gîte de France et enfin Bienvenue au château», résume Christophe de Balorre, président du Comité départemental du tourisme (CDT).

Le plus connu et le plus répandu des labels reste le Gîte de France, association qui, en 2005, a fêté ses 30 ans dans notre département et ses 50 ans au niveau national. Cette «institution» se hisse au 5e rang des organismes de tourisme sur le plan national (source IFOP), après le Club Méditerranée, Center Parcs, Nouvelles Frontières et les Logis de France. Dans l'Orne, les Gîtes de France fédèrent la majorité des gîtes et chambres d'hôtes et « n'ont jamais compté autant d'adhérents et de structures qu'en 2006 ! Le seuil des 300 gîtes ruraux est dépassé, dont près de la moitié classées 3 épis. Les 4 épis sont peu nombreux mais néanmoins très présents sur le marché. Les agréments délivrés montent également en flèche avec près d'une soixantaine de nouvelles structures en 2005, l'une de nos meilleures années», poursuit le président du CDT.



Deux manières de séjourner en Pays d'Ouche.

TÉMOIGNAGE GITE PANDA À LONLAY-L'ABBAYE

MONIQUE ET DIDIER HIBOU > Gîte Panda de Ker maria

“Sûr de trouver la tranquillité et la nature”



Les quelques kilomètres qui serpentent du cœur de bourg au gîte de Ker Maria sont frappants. Un paysage soudain dépayssant évoque la rase végétation des Monts d'Arrée et de toutes ces landes à la flore si particulière. Nous ne sommes pas en Bretagne mais bel et bien dans l'Orne, en plein cœur d'un site Natura 2000, sur la commune bocagère de Lonlay-l'Abbaye. Au bout d'un long chemin, le gîte Panda de Ker Maria est entouré de vergers, bois, prairies et landes caractéristiques du Parc naturel Normandie- Maine. Ici, la quiétude est assurée et l'observation des oiseaux et gibiers en tout genre privilégiée. «Quand on choisit un gîte panda, on est sûr

d'y trouver la tranquillité et la nature. C'est ce que recherchent avant tout nos clients, sans être des écolos», précise Monique Hibou, agricultrice et propriétaire de ce gîte et d'un second situé à quelques encablures.

«Nous avons créé deux gîtes au fur et à mesure de l'extension de notre ferme. Nous avons racheté des exploitations avec



leurs maisons que nous avons restaurées en gîtes pour les sauver.» Didier et Monique Hibou ont ainsi restauré deux bâtisses, une en 1987, la seconde en 1998. «Le premier gîte aide maintenant à financer le second... Ils constituent pour

nous une ouverture sur l'extérieur, une autre façon de nous changer les idées et de rencontrer des gens de toute profession. A notre tour, nous faisons connaître le métier d'agriculteur», explique la propriétaire.

Les deux gîtes sont labellisés «Panda» depuis 1995 et 2001. L'agrément de WWF signifie, pour le propriétaire, de faire une démarche en faveur de l'environnement «Nous invitons les vacanciers à faire le tri sélectif, par exemple.» Pour le vacancier, l'agrément est synonyme de qualité environnementale des lieux. Un mini-guide et un coffre bien pourvus de livres sur la flore et la faune locales agrémentent la balade. La saison 2006 semble de bon augure pour Monique Hibou qui estime que maintenant, «on fidélise moins la clientèle, une clientèle exigeante qui sait ce qu'elle doit trouver dans les gîtes !» ■



T É M O I G N A G E GITE D'ÉTAPE ET DE SÉJOUR À MONCY

DANIEL HATTEVILLE > Maire de Moncy
ANNICK BERNET > Responsable du gîte

“Des séjours découverte pour séduire les randonneurs, les cyclotouristes...”



Chambres d'hôtes au jardin.

GÎTES À THÈMES

Associer un thème à un label, c'est donner au touriste, un trait de caractère supplémentaire au lieu, à l'environnement, aux hommes que l'on souhaite découvrir. Les hébergements à thème sont particulièrement développés chez les Gîtes de France et répondent à de grandes tendances de loisirs liés à la nature. La pêche, le cheval, et plus récemment le jardin sont ainsi mis en avant dans de nombreux gîtes du département. L'environnement, l'agencement des lieux, la décoration, l'accueil y sont spécialement étudiés et déclinés en fonction du loisir choisi. Pour la pêche, le propriétaire lui-même devra être pêcheur ou être à même de pouvoir renseigner le vacancier sur les bons plans à découvrir. Depuis peu, se sont développés dans l'Orne les Gîtes au jardin, un concept créé en Normandie et qui, face à leur succès, a été étendu sur toute la France en 2005. Pour y prétendre, il faut bien sûr posséder un jardin de belle facture mais aussi savoir en parler.

Le gîte «Bienvenue à la ferme» est un gîte rural par excellence ou le propriétaire agriculteur ouvre ses portes sur sa profession et son exploitation. On dénombre 7 gîtes ruraux et 28 chambres d'hôtes portant ce label dans l'Orne (www.normandiealaferme.com - Tél. 02.33.31.49.41).

Encore plus proches de la nature : les gîtes Panda, agrément décerné par le WWF, Fonds mondial pour la protection de la nature, à certains gîtes de France. On en dénombre près d'une vingtaine dans l'Orne, majoritairement situés dans les Parcs naturels régionaux. Ces gîtes apportent surtout des clients un peu différents, mais ne représentent pas un argument de promotion en soi. (lire Témoignage ci-contre)

Les chambres et gîtes de charme correspondent à la sélection très resserrée des plus beaux gîtes, en terme de style, de décoration et d'environnement extérieur. Cette mention fait référence à la mise en valeur d'un habitat traditionnel au confort moderne.



Près du gîte, une petite boutique de produits du terroir. «C'est très pratique pour le tourisme de groupe», confie le maire.

Moncy, petite commune perchée dans le bocage nord ornais, à l'écart des axes routiers fréquentés et des sentiers battus, peut s'enorgueillir de recevoir chaque année près de 5 000 visiteurs. Des Français, bien sûr, mais aussi des Russes, des Chinois... A l'origine de cette fréquentation insolite : un gîte de groupe créé en 1998, par le maire de la commune, Daniel Hatteville. L'établissement est spacieux et peut héberger jusqu'à 60 personnes. Ses atouts ? «Des chambres individuelles, ce qui est plutôt rare dans les hébergements de groupe, du confort, de l'espace et un accueil convivial. Nous avons enregistré environ 7000 nuitées l'an dernier, avec une progression d'environ 1000 nuitées par an», souligne le maire. Objectif ? «Faire venir les gens et les garder le plus longtemps possible : 24 h, 48 h c'est mieux, 5 jours, c'est merveilleux.» Gérer le gîte, attirer et accueillir des groupes sont les missions confiées à Annick Bernet, une enfant du pays revenue vivre à

Moncy, assistée d'une autre personne. «Pendant la saison creuse, je prospecte et mets en place des séjours découverte clés en main pour séduire les groupes de randonneurs, les cyclotouristes et le tout public. Nous faisons ce que les autres ne peuvent pas faire. Nous allons chercher cette clientèle qui rayonne ensuite sur la région, consomme, visite... Cela suppose d'être à l'écoute constante



des tendances et de savoir prendre le bon virage au bon moment !», explique Annick Bernet. Sans conteste, la clientèle, ne s'arrête pas à Moncy par hasard... «A l'origine, notre idée était d'apporter de la clientèle au jeune couple qui avait repris le restaurant du village. Parallèlement, nous avons acheté une ferme, en face du res-

taurant. Sur une proposition lancée par le directeur du CAUE de l'Orne, nous avons mûri l'idée de réaliser une structure d'accueil pour les groupes à partir de cette ferme. Le projet est passé dans le cadre du premier contrat de pôle intercommunal. Son coût : 4,5 millions de francs et 80% de subventions. Les 20% restant à la charge du gîte», rappelle Daniel Hatteville. Pendant les quatre premières années, la structure va fonctionner grâce à des bénévoles, dont Annick Bernet qui, depuis, est devenue la maîtresse des lieux. «On a apporté une âme à la structure. Le gîte est ouvert tous les jours de l'année et nous sommes toujours là pour accueillir nos hôtes, quelle que soit leur heure. Il faut savoir gérer un groupe, avoir la psychologie du client pour pouvoir le servir correctement.» En projet et pour compenser parfois le manque de soleil, une nouvelle salle toute vitrée destinée à l'accueil des groupes devrait venir agrandir le gîte. ■

www.gite-moncy.com

© CDT Orne



Gîtes, chambres d'hôtes : à chacun son style !

T É M O I G N A G E GITE DE FRANCE À NEAUPHE-SUR-DIVE

MONIQUE MALLET > Gîte au jardin en Pays d'Auge

“Le sens des autres”

Monique Mallet a ouvert son gîte il y a 10 ans. «Un grand gîte où les gens prennent plaisir à se retrouver ou à se ressourcer. Et cela nous rend heureux de les voir heureux.» Le ton est donné. Monique reçoit des vacanciers venus de tous horizons, de Bretagne, de Haute-Normandie, de la région parisienne bien sûr.

L'histoire de ce gîte, c'est d'abord l'histoire d'un coup de foudre. «Je suis une Ch'ti, confie Monique Mallet. Et c'est en venant en vacances avec mes parents, en 1965, ici dans cette petite maison qui deviendra plus tard un grand gîte, que j'ai rencontré mon mari !» La maison n'est alors qu'une ferme sans confort. «Mariés, nous l'avons habitée quelque temps pour ensuite construire à proximité notre maison d'habitation.» Travaillant dans le social pendant 25 ans, Monique a eu envie, un jour, de rencontrer des gens plus heureux. «On a opté pour un grand gîte, voulu comme un lieu d'échanges, de rencontres, de repos et de calme. J'ai parfois jusqu'à 4 générations réunies pour

fêter des anniversaires !» L'aménagement intérieur du gîte respecte la dimension d'échange et de vie de groupe. Pour la responsable des lieux, «Tenir un gîte suppose d'avoir le sens des autres... De plus, la partie financière étant gérée par la centrale de réservation, il n'est pas question d'argent entre nous, ce qui permet une



relation différente au client : une relation non commerciale.» Ambassadrice, Monique l'est devenue grâce à son gîte et son implication dans les associations au niveau départemental, régional et national, Gîtes de France. Sa page perso sur Internet est une preuve supplémentaire de son investissement

pour son patrimoine mais aussi envers celui de sa région.

Si les locations ont longtemps permis de renflouer l'emprunt contracté pour restaurer la ferme et laissent aujourd'hui entrevoir un peu de bénéfices, la richesse est ailleurs... Fille d'ouvriers, mariée à une famille de terriens, Monique n'avait jamais connu ou compris ce sentiment qui lie les hommes à la terre. «Le fait d'avoir un gîte, une fonction d'accueil et de représentation, m'a ancrée dans le territoire, dans mon département. Je suis maintenant de plus en plus attachée à la terre. Je fais partie désormais de ce terroir et c'est un sentiment très sécurisant.» Ce que les vacanciers lui apportent ? «Du bien être, un épanouissement pour eux comme pour moi !» En perspective également, améliorer l'espace paysager composé par son mari et qui lui valent pour cette nouvelle saison la mention de «Gîte au jardin». ■

<http://pers.wanadoo.fr/lahousse>



Monique Mallet est devenue en mars dernier, Présidente du relais des Gîtes de France dans l'Orne.

T É M O I G N A G E CHAMBRES D'HÔTES À VALFRAMBERT

JACQUELINE ET HERVÉ GICQUEL DES TOUCHES > Château de Sarceaux

“Un caractère authentique qui plaît”

Jacqueline Gicquel des Touches, marquise atypique, ouvre aux touristes les portes de son château, un ancien pavillon de chasse du XVIII^e siècle campé aux portes d'Alençon dans lequel elle a créé cinq chambres d'hôtes, hors labels.



Hervé et Jacqueline sont revenus au château il y a dix ans, avec l'idée d'y vivre et de s'y reconverter en maîtres de chambres d'hôtes à plein temps. Après quelques années de «travaux de fond», le marquis et la marquise ont ouvert les portes de leur gentilhomme, propriété de famille depuis un siècle, en y proposant cinq chambres d'hôtes restaurées avec élégance. La propriété et ses 12 hectares de parc offrent du rêve à ceux qui veulent s'accorder une pause dans un écrin de verdure haut de gamme. L'occasion aussi de se laisser conter une histoire, parmi les portraits d'ancêtres, meubles d'époques, chinoiseries et objets de valeur. L'histoire d'une grande famille, d'une classe, d'un pays.

«Un caractère authentique qui plaît à notre clientèle», souligne la propriétaire, et le client ne s'y trompera pas ! Si le cadre séduit les jeunes mariés, il attire aussi de très sérieux hommes d'affaires ou des familles entières désireuses de se retrouver. «Alençon, ville étape, représente aussi un point de ralliement pour les familles dispersées dans le Grand Ouest», remarque la marquise. La durée des séjours reste variable : «Certains clients séjournent parfois plusieurs jours au château. Je les envoie alors faire un footing en forêt ou vers les sites touristiques, du musée des Beaux-arts aux plages du Débarquement, en passant par le Haras du Pin», précise Jacqueline qui insiste sur l'importance

«Passeports pour le tourisme vert»

• Une formation de 3 jours proposée deux fois par an s'adresse aux porteurs de projets : présentation générale, aménagement intérieur, fiscalité, commercialisation...

Les éléments indispensables pour construire et mûrir son projet.

• Des formations d'une journée : aménager son jardin, une chambre...

Participation financière : de 25 à 90 euros la session.

Tél. : Chambre d'agriculture au 02.33.31.48.07

Repères

• 3^e édition du guide régional «Gîtes ruraux Normandie 2006»

• www.gites-de-France.com

• www.gites-de-France-orne.com

• www.normandie-weekend.com

Contact

Comité
départemental
du tourisme

Tél. 02.33.28.88.71

Loisirs Accueil Orne,
porte d'entrée des locatairesUn outil pilote en France pour dynamiser
le tourisme en gîtes et en chambres
d'hôtes dans l'Orne.

Avec sa centrale de réservation, Loisirs accueil Orne, qui a fusionné en mars dernier avec Escap'Orne, a réalisé en 2005, plus de 3 500 contrats fermes. Son rôle : promouvoir, conseiller et enregistrer les réservations des particuliers ou groupes souhaitant séjourner dans le département. La plupart des propriétaires des gîtes (71%) et chambres d'hôtes (22%) ont choisi d'y adhérer, déléguant ainsi leur gestion administrative et financière. L'outil internet est devenu la première source d'information pour les locataires de gîtes. Les visites virtuelles sont déterminantes. Forte de ce constat, la centrale s'est dotée d'un site internet de vente en ligne. Ce nouvel outil est l'un des tous premiers en France pour une telle structure, il propose des informations et la réservation de gîtes ruraux et chambres d'hôtes, Gîtes de France, formule de week-end et de petites vacances, séjours pour groupes, forfaits pour l'hébergement de congressistes ou de participants à des manifestations culturelles ou sportives dans la région.

Contact

Loisirs Accueil Orne

Tél. 02.33.28.07.00

www.normandie-weekend.com

Quelles sont les aides ?

En 2005, 44 opérations ont bénéficié d'une aide du Conseil général, représentant un total de 562 000 euros de subventions. Un nombre de projets en forte croissance puisqu'il a presque doublé en un an.

A travers ces aides, le Conseil général participe à la valorisation et à la conservation du patrimoine et de l'environnement rural. Il contribue également à fixer les populations rurales par l'apport de ressources complémentaires. En novembre 2005, il a revisité sa politique d'aides en faveur des gîtes et chambres d'hôtes. La nouvelle « réforme », en vigueur depuis janvier 2006, accompagne toujours les projets classiques dits « structurels » mais encourage aussi très fortement les créations dites de « charme ». Une gamme très qualitative peu présente sur le département. Pour le postulant, le positionnement « charme » implique la validation d'un certain nombre de critères liés à la qualité architecturale du bâti en lien avec l'environnement extérieur, le confort et le décor. Les propriétaires doivent positionner leur projet dès le début et choisir l'une des deux formules d'aides, désormais non cumulables. Ces aides correspondent à 25% du coût des travaux hors taxe et sont fonction du nombre de chambres et de plafonds qui sont par exemple :

- Pour une chambre en formule classique : de 3000 euros pour un gîte et de 1500 euros pour une chambre d'hôte ;
- Pour une chambre en formule « Charme » : de 7500 euros pour un gîte et de 3000 euros pour une chambre d'hôtes.

Ces deux formules peuvent être majorées de 15% du plafond d'aide par dossier dans le cadre d'une démarche Haute Qualité environnementale (HQE) ainsi que pour des travaux directement liés à l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Le principe de l'aide départementale ne peut être obtenu que par les équipements sous label national reconnu par le Ministère du Tourisme (Fédération Gîte de France). La commercialisation doit se faire en lien avec «Loisirs Accueil Orne», pour une durée de 10 ans.

Sont également aidés selon cette nouvelle politique, les meublés de tourisme communaux ou intercommunaux, les gîtes d'étape communaux ou intercommunaux, ainsi que les villages de gîtes groupés ou les parcs résidentiels de loisirs.

Contact

Comité départemental du tourisme

Tél. 02.33.28.88.71

et le développement de cet environnement touristique, culturel, événementiel nécessaire aux visiteurs.

De «L'été indien» aux plus belles portées de musique classique entonnées au piano du salon, elle improvise avec les styles parfois déconcertants de ses clients. «Si certains réservent, beaucoup arrivent au dernier moment. Je me suis retrouvé un jour avec des Américains, des

avec cette clientèle fortunée qui voyage partout », confie-t-elle.

On arrive à Sarceaux surtout via Internet. La propriété est référencée dans de nombreux sites comme «chateaucountry.com». La moitié de la clientèle est étrangère, principalement anglaise maintenant. Mais la marquise reçoit aussi des Japonais, des Chinois et n'a pas fini d'en découvrir avec les us et coutumes du monde entier. «Nous sommes scotchés à la maison, mais on voyage de par le monde avec les gens que l'on reçoit.» Le couple aime ces moments de partage avec ses hôtes qui sont parfois surpris d'être accueillis comme de la famille. Jacqueline et son mari gèrent sans personnel leur propriété de 12 hectares, les chambres et les repas. «Cette activité nous impose d'avoir une propriété bien tenue avec du standing : une grande satisfaction pour nous et nos trois enfants.»

Et pour bien commencer la saison, Sarceaux figure dans le tout nouveau chapitre «maisons d'hôtes» du guide Michelin 2006 des hôtels et restaurants. Une mention prometteuse... ■



Anglais, des Galois et des Italiens, des personnalités très différentes que je ne pouvais réunir autour d'une seule table. Je m'adapte et fonctionne au ressenti.» Face à cette clientèle très éclectique, Jacqueline joue la marquise atypique, avec décontraction et aisance sans oublier bien sûr les règles de la bienséance. «On revient à beaucoup de simplicité



Haras du Pin

Le monde d dans toute

Depuis avril, le Haras du Pin s'est doté d'un nouvel équipement touristique comprenant un parcours découverte du monde du cheval et un espace d'accueil-café-boutique. Objectif : mettre le tourisme et la filière équine à l'honneur dans un but de développement économique du site.

La Ferté Macé

La déviation

Lancée en 2004, la construction de la déviation de La Ferté-Macé avance. Les travaux de terrassement sont en cours. Cette déviation apportera davantage de sécurité et de confort de vie aux habitants du centre-ville, avec un certain rééquilibrage de l'urbanisme à la clé. Fin des opérations en 2008.

« Les travaux de déviation de La Ferté-Macé représentent actuellement le chantier le plus important du département dans le domaine routier », énonce Daniel Marquet,

Roche d'Oëtre

Un complexe touristique à la hauteur du site



Le bâtiment est situé en limite de l'espace naturel sensible «Roche d'Oëtre et gorges de la Rouvre», géré par le Département.

pour l'environnement) pour les guidages, et la base de Pont-d'Ouille pour les activités de pleine nature. L'accès au site naturel reste libre et gratuit. Le bâtiment est situé en limite de l'espace naturel sensible «Roche d'Oëtre et gorges de la Rouvre», géré par le Département. Il répond en partie aux normes de Haute Qualité environnementale. Soucieux de respecter l'originalité et la valeur écologique du site, les concepteurs du projet espèrent «favoriser un développement touristique harmonieux et dynamiser le développement local par la promotion des hébergements ruraux, des activités de pleine nature et des prestations de services locaux (producteurs régionaux)», explique Charles-Erick Labadille, directeur du site. «Le projet doit avoir des retombées indirectes non négligeables sur le développement de l'économie locale. Il s'agit de faire de la Roche d'Oëtre le centre d'un réseau régional de valorisation de la Normandie méridionale, et, par extension, du massif armoricain, en favorisant notamment l'allongement des séjours touristiques», poursuit-il. ■

* 350 750 € de subventions de 2003 à 2005 ; 27 450 € sont prévus en 2006 ; 18 300 € en 2007.

Renseignements
www.normandie-montagnes.fr



A lire

- Autour de la Roche d'Oëtre en Suisse Normande, éditions OREP.
- Montagnes de Normandie, éditions Corlet.

Point d'information régional touristique, muséographie, librairie et boutique, bar-restaurant, développement d'un réseau régional touristique «montagnes de Normandie», sont les nouveaux services proposés depuis le 30 avril dernier par le «pavillon de la Roche d'Oëtre». Objectif principal de ce complexe : inciter les touristes à séjourner dans la région.



Le projet de construction de ce complexe moderne a été initié en 2002 par la Communauté de communes du Bocage d'Athis. Il faut dire que ce site, classé au guide Michelin depuis 1931, ne manque pas de charme. Située entre Flers et Falaise, la Roche d'Oëtre forme, avec les Rochers de la Houle et les Rochers des Parcs, dans le Calvados, la voûte de la Suisse Normande. Par son

caractère très typé, presque montagnard, ce site attire près de 100 000 visiteurs par an (en 2004). Fort de cet attrait touristique, le projet du pavillon de la Roche d'Oëtre baptisé «Montagnes de Normandie» a pu faire son nid. D'un coût total de 3,5 M€ (financé par la Communauté de communes du Bocage d'Athis, le Conseil général de l'Orne*, le Conseil régional de Basse-normandie avec des aides conjuguées de l'Etat et de l'Europe), les travaux du «pavillon» ont débuté en octobre 2004. Un parking, des aires de repos et de pique-nique et un sentier de promenade tout public (accessible aux personnes à mobilité réduite) ont été aménagés autour du bâtiment. Six salariés (haute saison) assurent le fonctionnement de cette structure, en partenariat avec le CPIE Collines normandes (Centre permanent d'initiatives

Repères



Canton : Athis-de-l'Orne
Conseiller général : Maurice Duron

u cheval sa splendeur

Premier pôle touristique de l'Orne (environ 70 000 visiteurs par an), le Haras du Pin est une vitrine pour le monde du cheval au niveau départemental, régional et national. D'où l'idée de doter cet établissement «d'un vrai équipement touristique qui mette à la fois le tourisme et la filière équine à l'honneur dans un but de développement économique», explique Muriel Meneux, responsable de l'association Haras du Pin Tourisme. Le Conseil général de l'Orne a participé à ce projet*. Outre l'offre traditionnelle de visites au Haras, ce nouvel équipement vise à améliorer les conditions d'accueil des visiteurs en leur faisant découvrir le Haras du Pin et le monde du cheval, son terroir, son histoire, via notamment les nouvelles technologies de l'information et de la communication. «L'ambition touristique n'est pas de faire un musée du Haras mais de mettre en avant l'authenticité des chevaux et ce qui est à réaliser autour d'eux. Le site muséographique est aménagé pour

la compréhension des visiteurs avec l'objectif, bien sûr, d'en augmenter le nombre», précise Emmanuelle Bour, directrice générale des Haras nationaux. Ouvert depuis avril, ce nouvel équipement touristique est composé de deux bâtiments : le «Café Degas-Boutique» (en souvenir d'Edgar Degas qui a peint ses premiers chevaux lors de séjours près du Haras du Pin) et un parcours découverte de l'écurie n°1. Des chevaux ont été réintégrés dans cette écurie qui conserve des stalles. Différents thèmes sont abordés, comme l'anatomie du cheval, les races, la reproduction et le travail des hommes. Dans les combles, l'histoire du Haras du Pin et la filière du cheval en Normandie sont valorisées. Films, photos, dessins, objets d'art, outils et bornes interactives rythment ce parcours muséographique. Une bonne entrée en matière avant la visite guidée au Haras du Pin. ■

Dans les combles, l'histoire du Haras du Pin et la filière du cheval en Normandie sont valorisées.



* D'un coût total de 4 M€ TTC, le Conseil général a participé à hauteur de 31 %, 28 % pour le Conseil régional de Basse-Normandie, 25 % pour les Haras nationaux et 16% pour l'Union Européenne.

Pratique

Le parcours découverte de l'écurie n°1 est ouvert tous les jours jusqu'au 8 octobre 2006, de 10h à 18h. A partir du 8 octobre 2006, horaires de basse saison.
Haras du Pin Tourisme, Le Pin-au-Haras.
Tél. : 02 33 36 68 68.
contact@harasdupin.com



Repères
Canton : Exmes
Conseiller général : Patrick Mussat

n sur la bonne voie



Les travaux sont bien avancés : quatre ponts sont déjà construits, trois sont en cours.

chef du service gestion du réseau routier. Ce projet consiste à construire une route départementale de 11 km autour de La Ferté-Macé, de façon à désengorger le centre-ville et apporter davantage de sécurité et de confort de vie à la population, notamment en terme de nuisances sonores. Le trafic des poids lourds étant relativement important. Autre intérêt de la déviation ? «Apporter un meilleur rééquilibrage de l'urbanisme entre les zones d'activités industrielles, les zones commerciales et les zones

d'habitat, notamment par les 4 carrefours giratoires permettant les échanges avec les routes de Flers, Bagnoles-de-l'Orne, Argentan et Alençon* », précise Daniel Marquet. Cette route de 11 km devrait ainsi infléchir l'urbanisme futur et apporter de nouvelles réflexions et perspectives de développement, en évitant en particulier que des zones à fortes nuisances ne s'implantent à proximité des habitations. Commencés en 2004, les travaux devraient s'achever courant 2008. D'un coût total de 22 M€, le Conseil général en est le seul maître d'ouvrage. 4 M€ ont déjà été alloués pour la période 2004-2005. Les travaux sont bien avancés : quatre ponts (passages inférieurs et supérieurs) sont déjà construits, trois sont en cours. Gros chantier de cette année : les travaux de terrassement (y compris les ouvrages hydrauliques) qui ont démarré en octobre dernier. En 2007, est

prévu l'aménagement des chaussées et, en 2008, tout ce qui concerne les travaux de finition (équipements de sécurité, dispositifs de retenue, panneaux de signalisation). Cette opération fait partie du plan routier ornaïs et suit celle de Mortagne-au-Perche. Cela fait 10 ans que ce projet est lancé, avec, en amont, une phase d'études et de concertation avec les communes concernées. Les études environnementales ont été importantes. Cette déviation doit s'intégrer le plus harmonieusement possible dans le paysage. «Un dispositif de traitement des eaux a été mis en place pour sauvegarder la qualité des eaux souterraines et superficielles. L'aspect paysager n'est pas en reste : nous essayons de recréer un maillage paysager pour cicatiser au mieux la trouée qui aura été faite», explique Daniel Marquet. La déviation sera opérationnelle courant 2008. ■



* Lors de la session départementale du 13 mars 2006, les élus ont voté la prolongation de la déviation entre la route de Bagnoles-de-l'Orne et la route de Domfront par la réalisation d'un tronçon de 1 230 mètres d'un coût estimé à 1 874 500 €.

Repères
Canton : La Ferté-Macé
Conseiller général : Daniel Miette



Claudine Milet, le poney pour être Grand

Depuis une dizaine d'années, Claudine Pelletier-Milet met en selle des enfants à partir de 18 mois dans son poney-club à La Chapelle-Montligeon. A dos de poney, l'enfant apprend l'autonomie et s'épanouit. Rencontre.

«*Allez, on me suit ! Attention, tiens ton cheval !*», lance Claudine Pelletier-Milet, en pleine séance de «baby poney» au haras des Mairins-Berdrix, à La Chapelle-Montligeon (Perche). Chaque jour, elle propose des séances d'équitation ludiques aux enfants, dès l'âge de 18 mois, en présence de leurs parents. Sur le poney, les bambins découvrent les multiples capacités de leur corps, étape de construction de la personnalité. L'équilibre de l'enfant via le contact



avec le poney, c'est la clé de voûte du livre de Claudine Milet, *Un poney pour être Grand*, édité en novembre 2004 aux éditions Belin. Depuis 1999, Claudine Milet fait trotter les petits, notamment ceux qui sont fragilisés par la maladie ou le handicap. Forte de ces expériences et de «*l'observation des désirs et des extraordinaires potentialités des enfants*», elle rédige cet ouvrage, qui nous livre une pédagogie inédite s'inspirant des principes éducatifs de Françoise Dolto.

La construction de l'autonomie et de l'estime de soi

Monter à cheval dès l'âge de 18 mois, c'est possible et même bénéfique. Si vous rêvez d'un enfant heureux de découvrir la vie, d'agir par lui-même

et qui ne pleure pas dès qu'il vous quitte, essayez la méthode Milet ! Grâce à ses «poneys peluche» (elle élève et dresse ses shetlands dans son haras) et aux jeux qu'elle invente, Claudine Milet donne aux enfants les moyens de la séparation avec les parents. «*Porté, bercé par le poney, le petit quitte les bras du parent pour un autre corps-à-corps. Cela lui permet de se séparer en douceur. Plus tard, ces enfants s'adapteront bien à l'école*», explique-t-elle. «*C'est dur de grandir. Le poney a un rôle constructif. Il met l'enfant en contact avec une force, une masse, des odeurs. Sur un poney, l'enfant apprend à s'orienter*



Un poney pour être Grand, aux éditions Belin.

dans l'espace et à travailler sur ses émotions». Le but n'est pas d'en faire des cracks, mais «des enfants bien dans leur peau».

Son livre de psychopédagogie remporte un franc succès : 3 000 exemplaires ont été vendus en 2005 et le livre est réédité. Ce qui lui a valu les honneurs de la presse nationale. «*Ce qui importe, c'est que je sois porteuse d'un message*», dit-elle. «*Il faut apprendre à écouter les enfants, prendre en compte leurs représentations. Les petits m'épatent, ils savent très bien ce dont ils ont besoin. C'est impressionnant la route que peut faire un enfant entre 0 et 3 ans !*», commente-t-elle. Un parcours bien mérité pour cette ex-éducatrice et cavalière de compétition, originaire du Pays d'Alençon et fille d'agriculteur, qui a dû dépasser la maladie à une époque. Son travail a été salué par trois figures de la psychologie en France, Catherine Dolto, Catherine Mathelin (elle a préfacé son livre) et Alain Vanier, qu'elle a notamment rencontré le 26 novembre 2005 lors d'un colloque organisé par elle-même et l'Association Ornaise de Rééducation par l'Équitation.

Clair et didactique, cet ouvrage intéressera non seulement les parents et grands-parents mais aussi les enseignants et les professionnels de la prise en charge de la petite enfance qui découvriront une étonnante pédagogie de la réussite.

Claudine Milet ne s'arrête pas en si bon chemin. A 52 ans, elle travaille actuellement sur l'écriture d'un second ouvrage, *Un poney pour*

l'autisme. Elle envisage de faire de la petite enfance, du handicap et de l'autisme ses spécialités. ■



Rééducation par l'éducation

Si vous aimez ou aimeriez monter à cheval, à poney ou pratiquer de l'attelage, si vous avez des difficultés ou un handicap, l'Association Ornaise de Rééducation par l'Équitation (AORPE) propose de vous aider grâce au financement d'heures d'équitation ou d'attelage dans un centre équestre.

Contact

AORPE,
Haras des Mairins Berdrix
à La Chapelle-Montligeon
au 02 33 73 95 53.

Yohann Valable, 23 ans et originaire d'Argentan, a conçu durant ses études d'ingénieur un Crocopil, un collecteur de piles ludique. Ce projet d'étude est commercialisé depuis peu dans une entreprise à Bernay (Eure). Portrait.

« Mon Crocopil est un croqueur de piles ! », énonce l'argentanais Yohann Valable, l'heureux inventeur d'un collecteur de piles pas tout à fait comme les autres. Tout droit sorti de son imagination, cette petite bête a d'abord l'air d'un simple jouet en bois, sauf que ce crocodile là «mange» des piles. La trouvaille vient d'être commercialisée par la société Natpro à Bernay (Eure) (1), spécialisée dans la vente de matériel pour la protection de l'environnement. La société a, par la même occasion, proposé un emploi à Yohann Valable.

Un collecteur de piles ? Un projet pas banal puisque selon l'ADEME*, sur les 800 millions de piles vendues chaque année en France, seulement 30% se dirigent vers les usines de recyclage (2). La majorité des piles

finit donc dans la nature ou avec nos déchets ménagers. Une nouvelle loi européenne devrait apporter cette année un changement majeur puisqu'elle obligerait les pays de l'Union européenne à atteindre des taux de collecte beaucoup plus ambitieux, de l'ordre de 60%.

C'est à partir de ce constat que Yohann Valable, alors étudiant à l'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes a décidé de mettre au point un nouvel outil de collecte : un collecteur de piles ludique destiné à sensibiliser enfants et adultes au geste de collecte afin qu'il devienne un réflexe. «Je souhaitais créer une borne attractive qui se démarque des traditionnels collecteurs de piles que l'on trouve dans les supermarchés», explique Yohann Valable. «Ne plus voir la borne comme un vulgaire bac mais lui donner un caractère ludique afin que l'utilisateur l'identifie bien et ait envie de revenir y déposer ses piles», ajoute-t-il. D'où le choix d'un «design à l'effigie d'un crocodile et d'une animation associant testeur de piles et jeu lumineux» pour attirer les enfants notamment, futurs consommateurs. Le Crocopil assure un rôle pédagogique auprès des plus jeunes et pratique auprès des adultes.

«Que le Crocopil devienne l'effigie des collecteurs de piles»

L'ancien élève du lycée Alain d'Alençon a bénéficié des aides financières de l'ARPE** et de l'ANVAR***, soit 7 000 € au total,



Yohann Valable père de Crocopil le bien nommé

pour donner vie à son Crocopil. Il a fallu cinq mois pour que son projet voit le jour. Cette innovation a fait des émules en région Midi-Pyrénées : Yohann Valable a été primé 2^e Prix Henry Verhnes 2005 de l'ARPE, récompensant des projets de jeunes en faveur du développement durable. Cette reconnaissance lui ouvre des débouchés : le Crocopil est alors testé dans différents sites pilotes (écoles, grande distribution). En route vers la

commercialisation... Yohann Valable est fier que son projet de fin d'étude ne soit pas «resté dans le tiroir» mais ait été pour lui «un tremplin vers l'emploi». Un dernier souhait Monsieur Valable ? «Que le Crocopil devienne l'effigie sur le plan national des collecteurs de piles à l'image du Bibendum Michelin. C'est un peu utopique, mais bon...». Longue vie au Crocopil ! ■

* Agence gouvernementale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
** Agence Régionale pour l'Environnement
*** Agence Nationale de Valorisation de la Recherche, dite "Agence française de l'innovation"

(1) Vente par correspondance, sur catalogue de la société.
(2) Chiffres de 2004.



Avec un budget supplémentaire de 177 470 € voté par l'Assemblée Départementale le 13 mars dernier, le Conseil général entend poursuivre ses actions en faveur, notamment, du développement des voies de communication, du tourisme et de la culture. Explications.



En direct de la session trimestrielle du Conseil général

Fiscalité locale

Toujours 0% d'augmentation des taux départementaux

Pour la dixième année consécutive, les taux départementaux restent inchangés :

- Taxe d'habitation : 11,41 %
- Foncier bâti : 19,53 %
- Foncier non bâti : 23,75 %
- Taxe professionnelle : 6,96 %,

représentant au total un produit de 81,78 Millions d'euros.

Les bases, qui constituent la richesse fiscale, augmentent (+ 4,77 % pour la taxe d'habitation, + 3,90 % pour la taxe foncier bâti et + 4,77 % pour la taxe professionnelle), ce qui traduit une bonne santé économique des ménages et des entreprises.

Depuis 10 ans, le Conseil général a su stabiliser l'effort fiscal demandé au contribuable tout en finançant l'exercice de nouvelles compétences, notamment les premiers transferts liés à l'acte II de la décentralisation. Ce choix volontaire est le fruit d'une saine gestion des ressources de la collectivité et d'une recherche active des compensations dues. Son résultat doit être analysé dans le temps. Ainsi, le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal de l'Orne, qui était de 1,497 en

1996, se trouve ramené à la moyenne nationale (et même très légèrement en-dessous : 0,999) en 2005.

Dans les autres départements comparables en terme de population, l'évolution moyenne des taux des 4 taxes directes locales était déjà de + 12,6 % en 2005 par rapport à 2001.

Pour 2006, une nouvelle

augmentation est constatée dans les autres départements : en moyenne + 3,8 % pour ceux de la même strate, + 4 % pour l'ensemble des départements (source ADF).

Le Conseil général a donc su maîtriser dans le même temps :

- la fiscalité directe sans

- 10^{ème} année consécutive ;
- l'évolution de ses dépenses de fonctionnement ;
- le maintien d'un niveau élevé d'investissement ;
- la réduction de l'endettement de 166 M€ fin 1994 à 45 M€ au 1^{er} janvier 2006, soit une dette par habitant de 155 € à comparer à une moyenne nationale

qui était déjà de 340 € fin 2004.

La qualité de cette gestion a été saluée récemment par l'agence indépendante Public Evaluation System (PES), qui vient de classer le Département de l'Orne au **4^{ème} rang des départements français les mieux gérés de France.** ■

Tourisme

Qualité, "Créateurs de style" et randonnée

L'ambition du Conseil général est d'inscrire le développement du tourisme comme moteur de l'activité économique. Sa volonté est de répondre aux attentes des touristes avec le développement des courts séjours et de valoriser la destination Orne en privilégiant la qualité sous toutes ses formes.

Le Conseil général a approuvé la modification des politiques d'aides à la randonnée, dans le cadre du schéma départemental de développement touristique de l'Orne. Désormais, il existe deux types d'aides : une aide «vitrine créateur de style» et une aide structurelle à la mise en place de circuits de randonnée, hors référentiel «Créateur de style».

• Aide «Vitrine créateur de style»

Bénéficiaires : Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI), syndicats mixtes, associations de développement à l'échelle d'un pays, associations départementales, interdépartementales ou régionales agissant en faveur de la randonnée.

Taux et montants : 30% du montant HT des travaux subventionnés, aide plafonnée à 15 000 € par dossier. L'aide ne sera accordée qu'une fois par maître d'ouvrage.

Travaux subventionnés : tous travaux d'ouverture de chemins, balisage et signalisation des itinéraires, conception et édition (éventuellement réédition) de rando-guides (aux

conditions décrites ci-dessus).

Sélection des dossiers par le Comité départemental du tourisme avec avis technique d'un groupe d'experts.

• Aide structurelle à la mise en place de circuits de randonnée, hors référentiel «Créateur de style»

Bénéficiaires : les mêmes que pour l'aide «Vitrine créateur de style».

Taux et montants : 15% du montant HT des travaux subventionnés, aide plafonnée à 5 000 € par dossier.

Travaux subventionnés : tous travaux d'ouverture de chemins ; balisage et signalisation des itinéraires ; conception, édition de rando-guides. ■



Voies de communication

Modernisation et renforcement de la sécurité des routes

Le Département met l'accent sur la modernisation et le renforcement de la sécurité des infrastructures pour répondre à l'accroissement du trafic routier.

Transfert des routes nationales au département :

- la RN 176 devient la RD 976 ;
- la RN 23 devient la RD 923 ;
- la RN 26 devient le RD 926 ;
- la RN 158 devient la RD 958 ;
- la RN 138 en RD 438.

Contournement nord de Sées. L'avant-projet d'aménagement de la RD 3 (d'un coût global estimé à 3,5 M€ TTC) entre l'ouest d'Aunou-sur-Orne et la RN 138 à Sées (projet de contournement dans le cadre du remembrement consécutif au passage de l'A28) a été approuvé.

Aménagement de la commune de Céton. Dans le but d'améliorer les conditions de desserte

de Céton et favoriser son développement, le Département approuve la modernisation de la RD 107 entre Le Theil et Céton, soit 5 km de modernisation.

Aménagement de la RD 962, entre Flers et Saint-Pierre-du-Regard. 18 M€ TTC pour l'avant-projet d'aménagement de la RD 962 entre Flers et St Pierre-du-Regard (d'une longueur d'environ 5,4 km). ■



Culture

Soutien aux résidences d'artistes et au patrimoine rural non protégé

Le Conseil général est le principal acteur institutionnel de la scène culturelle ornaise. Par son soutien aux événements, aux équipements et aux associations, il permet le développement et l'enrichissement de l'offre de loisirs culturels pour tous les types de publics : enfants et seniors, Ornais et touristes, ruraux et urbains.

• Lieux de résidences

Une nouvelle politique d'aide s'appliquera dès le 1^{er} janvier 2007 pour trois lieux identifiés (La Boderie à Ste Honorine-la-Chardonne ; Les Arts Improvisés à St Aubin-de-Bonneval et Le Tapis Vert à La Laccelle) et pour tout autre lieu pouvant se développer à l'avenir.

Nature des opérations subventionnées : Lieux de résidence destinés à la musique, au théâtre, au cirque, à la danse, aux arts de la rue.

Bénéficiaires : Compagnies artistiques installées dans l'Orne, associations de développement culturel installées dans l'Orne. Le budget global d'un lieu de résidence devra être au moins égal à 30 000 € pour pouvoir être considéré comme fiable dans la durée.

La subvention sera évaluée au cas par cas dans le cadre d'une conven-

tion triennale d'exécution avec révision tous les ans de fonctionnement et de la subvention. Ecriture de texte, résidences de conteur : 10% du coût de la résidence plafonnés à 15 000 € ; compagnies théâtrales et arts dramatiques, danse et cirque : 10% du coût de la résidence plafonnés à 15 000 € ; jazz, musique du monde : 15% du coût de la résidence plafonnés à 15 000 € ; musique classique : 15% du coût de la résidence plafonnés à 15 000 € (aides non cumulables par lieu, chaque structure étant aidée sur les dominantes artistiques de ses résidences).

• **Patrimoine rural non protégé** Une nouvelle politique d'aide, à hauteur de 70 000 € par an a été votée.

Bénéficiaires : Publics et privés

Conditions d'éligibilité : Patrimoine rural non protégé dont la conservation représente un intérêt pour le Département ; bâtiment ouvert au public obligatoirement pendant les «journées du patrimoine» ; bâtiment accueillant du public plusieurs jours dans l'année (au moins un mois) ; projet de mise en valeur patrimoniale, culturelle et/ou touristique ; fourniture d'une monographie des bâtiments ainsi qu'un

historique et un détail de la restauration pour édition par le Département.

Patrimoine conservé : patrimoine industriel, rural ; manoirs ; architectures publiques ; mobiliers publics religieux propres aux édifices.

Types de travaux subventionnables : travaux extérieurs et intérieurs (pour tout édifice religieux non classé ; par le biais d'une convention avec la Fondation du patrimoine, le Conseil général pourra intervenir sur la réfection des voûtes et des enduits dans le cas de demandes précises).

Modalités d'intervention :

Public :

- Immobilier : 25% de la dépense subventionnable HT plafonnés à 25 000 € de subvention
- Mobiliers artistiques religieux propre aux édifices publics : 25% de la dépense subventionnable HT plafonnés à 10 000 € de subvention
- La personne morale publique devra participer au moins au même niveau que le Conseil général au minimum à hauteur de 20% de la dépense subventionnable.

Privé :

25% de la dépense TTC plafonnés à 25 000 € de subvention ■

PEDMA

Rencontres autour de la gestion des déchets

L'élaboration du nouveau Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés avance. Réunie le 28 février dernier, la commission consultative (composée de représentants des EPCI, du Conseil général, de l'Etat, des associations...) a validé les orientations et a notamment fait le choix :

- du procédé biologique pour un traitement éventuel avant enfouissement ;
- de l'évacuation et l'enfouissement du refus de traitement vers plusieurs centres de stockage de déchets ultimes (1) ;
- de renforcer le travail de sensibilisation par des campagnes de communication accrues.

Des réunions d'information à destination du public sont programmées sur l'ensemble du territoire, deuxième quinzaine de mai. Ces rencontres permettront de présenter les solutions envisagées pour la gestion des déchets dans les dix ans à venir :

- 17 mai à L'Aigle (salle Michaux) ;
- 29 mai à Alençon (Halle aux Toiles) ;
- 30 mai à Domfront (salle polyvalente).

(1) Les refus de traitement et les déchets non valorisables

Les objectifs de la directive européenne du 16 avril 1999

Les obligations à atteindre en terme d'enfouissement et à transcrire a minima dans le PEDMA sont :

- au 16 juillet 2006 : 75 % en poids de la totalité des déchets municipaux biodégradables produits en 1995
- au 16 juillet 2009 : 50 % en poids de la totalité des déchets municipaux biodégradables produits en 1995
- au 16 juillet 2016 : 35 % en poids de la totalité des déchets municipaux biodégradables produits en 1995

Contact

Direction de la communication du Conseil général au 02.33.81.60.00.

Pédalo sur rails en Suisse Normande

Une vie ferroviaire est-elle possible sur une voie désaffectée ? A Pont-Erambourg (site de la Roche d'Oëtre), un groupe de passionnés du rail a créé en 1999 un circuit de balades pour vélos-rail sur la ligne ferroviaire Caen-Flers.



Une voie buissonnière toute tracée pour ceux qui ont envie de pédaler au vert, tranquillement, en famille ou entre amis.

Découvrir la Suisse Normande en vélo-rail, c'est possible grâce au travail de l'Amicale pour la mise en valeur de la voie ferrée Caen-Flers (ACF). L'association propose de parcourir les 13 km aller-retour qui séparent Pont-Erambourg (commune de St Pierre-du-Regard) de Berjou, dans la vallée rocheuse du Noireau, la rivière qui sillonne entre deux collines. Ce paysage naturel vaut à la région son surnom de Suisse Normande. Une voie buissonnière toute tracée pour ceux qui ont envie de pédaler au vert, tranquillement, en famille ou entre amis.

Tout commence avec Hervé Chancrel, le président de l'association ACF, qui rachète l'ancienne gare de Pont-Erambourg dans les années 1990. Lors d'un voyage dans l'est de la France, il croise des draisines à pédales nommées aussi vélos-rail. De retour en Normandie, il crée avec un groupe d'amis, une association loi 1901, l'Amicale, pour la mise en valeur de la voie ferrée Caen-Flers, «*le but étant de faire (re)découvrir au public le réseau ferré sur un vélo-rail*». L'association défriche alors le tracé et un contrat de location est signé avec le Réseau des voies ferrées de France, propriétaire des voies. Grâce au soutien de la Communauté de communes d'Athis-de-l'Orne, l'association se dote des 16 premiers vélos-rail. Des wagons postes sont récupérés pour faire office de bureau d'accueil.

Pédaler au vert, loin de l'agitation des villes

En août 1999, les premiers visiteurs se lancent sur la voie ferrée réouverte. Petit à petit, l'association passe le cap des 10 000 voyageurs en 2000 ; 20 850 en 2005. «*Ce*

concept plaît bien car on pédale à son rythme, loin de l'agitation des villes», explique Bernard Janvrin, secrétaire de l'Amicale. «*C'est un engin ludique permettant de multiples découvertes et rencontres. Une invitation à découvrir cette voie ferrée dotée de nombreux ouvrages d'art : 8 ponts et un viaduc*», ajoute-t-il. Le principe du vélo-rail est simple : l'engin peut accueillir 4 voyageurs et est actionné par deux pédaleurs, les deux autres se détendant à l'arrière dans une sorte de hamac. Position idéale pour apprécier les jardins secrets de la Suisse Normande.

Cette réussite ravit les 60 membres de l'Amicale car «*c'est une transmission de la mémoire ferroviaire*». L'association œuvre ainsi au développement touristique de la Suisse Normande à travers la conservation de son patrimoine ferroviaire et des sites pittoresques traversés. Pont-Erambourg, au carrefour de l'Orne et du Calvados, a connu son heure de gloire lors de l'expansion industrielle de la vallée de la Vère et la présence de la ligne Caen-Flers, augmentée de la liaison Berjou-Falaise. Aujourd'hui, l'association* s'est bien développée : 22 vélos-rail sont à dis-

position du public. Deux personnes en contrat CES sont employées toute l'année pour la gestion du site. Prochain projet : l'association souhaite aménager la voie verte contiguë à la voie ferrée, pour la rendre accessible aux randonneurs et aux cyclotouristes. ■

* L'association vit financièrement des cotisations de ses membres et des subventions (un total de 120 €) des communes de St Denis-de-Méré et Ste Honorine-la-Chardonne.



Pratique

Vélo-rail de la Suisse Normande, gare de Pont-Erambourg à St Pierre-du-Regard.
Tél : 02 31 69 39 30.
www.rails-suisseenormande.fr
Ouvert du 1^{er} avril à la Toussaint 2006. Accueil toute l'année sur réservation. Expositions à l'intérieur des wagons postaux.

C'est la saison, la pêche à l'écrevisse est ouverte de mars à septembre. Dans la rivière de la Gourbe, près de Bagnoles-de-l'Orne, l'écrevisse de Californie se pêche à la balance. Capture garantie !



© Jamet Jérôme / FOPPMA

En mai, fais ce qu'il te plaît ! Que diriez-vous d'une partie de pêche à l'écrevisse ? La Gourbe, au sud-ouest du département de l'Orne, près de Bagnoles-de-l'Orne, est l'une des zones de pêche les plus fructueuses en écrevisses de Californie (1). D'origine américaine, cette écrevisse a d'abord été introduite en France pour l'élevage. Elle s'est ensuite développée en milieu naturel, notamment par le biais de propriétaires qui la recherchaient pour agrémenter leurs plans d'eau. Dans l'Orne, elle est apparue dans les années 90 et a pris le pas sur les écrevisses autochtones, dites "à pattes blanches", aujourd'hui protégées. Familiale et ludique, la pêche à l'écrevisse se pratique à l'aide de « balances », sorte d'épuisettes à grosses mailles que l'on dépose au fond de l'eau. Nul besoin d'être un pêcheur expérimenté, l'écrevisse se laisse facilement tenter par votre appât, dégageant de préférence une forte odeur, comme un morceau de lard fumé ou de vieux poissons par exemple. Rien de plus simple, il suffit ensuite d'attendre... Amusante, cette pêche est toutefois bien réglementée : il vous faut être muni d'une carte de pêche, les balances doivent être de 30 cm de diamètre chacune (chaque pêcheur peut disposer de

La pêche à l'écrevisse Ludique et fructueux

6 balances). Les écrevisses ne doivent être ni remises à l'eau ni transportées vivantes. Difficile de chiffrer le nombre de pêcheurs à l'écrevisse dans le département. Jérôme Jamet, technicien à la Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique note que «cette pêche remporte un franc succès depuis l'an 2000. Même si elle séduit d'abord les Ornais, ce type de pratique attire de plus en plus les (non)pêcheurs hors département, notamment une clientèle touristique parisienne.» La volonté du Département est en effet de développer le tourisme vert, notamment par le biais des parcours de pêche. Un Logis de Pêche (2) (hébergement thématique de la marque Logis de France) s'est vu remettre en début d'année 2005, via le Comité dé-

partemental du tourisme, la «valise-pêche» du département (3). D'un coût global de 710 €, cette valise a été prise en charge par le Conseil général de l'Orne dans le cadre du Schéma de développement du Tourisme Pêche (2000-2006). Ouverte de mars à septembre, c'est en ce moment que la pêche à l'écrevisse est fructueuse, quand l'eau devient plus chaude car «l'hiver, l'écrevisse hiverne. Elle creuse des trous pour se cacher entre les pierres ou les souches, principalement le long des berges», précise le technicien. L'écrevisse se reconnaît facilement à sa robe brunâtre, légèrement bleutée au niveau des articulations et au dessous de pinces rouges. On peut espérer 50 à 200 écrevisses par prise : de quoi les déguster... A capturer sans modération ! ■

- (1) Autres cours d'eau recelant d'écrevisses : la Varenne, l'Hoërne et la Sarthe.
- (2) Le séjour «Pêche à l'écrevisse de Californie en famille» est proposé sur le catalogue 2006 «Styles de week-ends et de petites vacances – L'Orne en Normandie». Contact : Loisir Accueil Orne au 02 33 28 07 00. www.normandie-weekend.com
- (3) La «valise pêche» comprend un panonceau «Styles de Pêches» à apposer à l'entrée de son local pêche, un râtelier de rangement pour cannes à pêche, un dispositif de séchage pour les bottes et cuissardes, une carte IGN permettant de localiser l'hébergement et ses environs, un ouvrage général sur le thème de la pêche et une année d'abonnement à deux revues spécialisées de pêches.



© Jamet Jérôme / FOPPMA



La pêche à l'écrevisse se pratique à l'aide de «balances», sorte d'épuisettes à grosses mailles que l'on dépose au fond de l'eau.

Contacts

- **Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique** - 59, rue Jullien à Alençon. Tél. : 02 33 26 10 66. union.peche@unpf.fr
- **Comité départemental du tourisme** - 86, rue St Blaise à Alençon. Tél. : 02 33 28 88 71. www.ornetourisme.com

Pratique

La brochure 2006-2007 « Styles de pêches, L'Orne en Normandie » est disponible sur simple demande auprès de la Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique et du Comité départemental du tourisme.

[2/2] Entretien sans polluer

Le traitement chimique est-il toujours nécessaire ? Pour quels effets esthétiques, productifs, sanitaires ? L'idéal reste toujours la recherche d'alternatives sans pesticides. Quelques exemples.

Limiter au maximum les traitements, c'est parfois regarder son environnement autrement. Pour certains, les « mauvaises » herbes n'existent guère : une pelouse parsemée de pâquerettes, boutons d'or et trèfles blancs sera un enchantement de couleurs, de diversité et de vie. Pour d'autres, ce même décor sera un signe de mauvais entretien et une source de lutte perpétuelle...

Voici quelques astuces :

- **Choisissez des plantes résistantes aux maladies**, l'alternance de cultures, le brûlage des végétaux malades.



Pour limiter le développement des « mauvaises herbes » :

- **Paillez les parterres et massifs.** Cette technique du paillage ou « mulching » consiste à étaler sur la terre (réchauffée mais encore humide, donc de préférence en

juin) une couche d'environ 5 cm d'épaisseur de compost grossier, paille, feuilles mortes, paillettes de lin... Les tontes de gazon sèches peuvent aussi permettre de couvrir le sol, à condition de n'étaler qu'une couche peu épaisse à chaque fois.

- **Choisissez des plantes couvre-sol, vivaces ou arbustes** qui ont la faculté de s'étendre ne laissant pas la place aux mauvaises herbes.

- **Alternez les cultures dans le potager**, en mélangeant les légumes à croissance lente et ceux à croissance plus rapide.

- **Le persil, le thym, la menthe et les Alliums** ou encore l'eau savonneuse contre les pucerons.

- **La bière et la cendre** contre les limaces.

- **Le marc de café mélangé au terreau** contre la mouche de la carotte.

- **Faire grimper des capucines le long des troncs** prévient l'apparition des pucerons lanigères.

- **Des plants de tomate** pour protéger les choux.

- **Des soucis** pour protéger les tomates de la mouche blanche.

- **Des chrysanthèmes, œillets d'inde, thym** pour éloigner les insectes.

- **L'eau bouillante** (eaux de cuisson) pour éliminer les mauvaises herbes. ■

Entretien des talus, fossés, haies : préserver le patrimoine...

Le saviez-vous ? Dans l'Orne, 80% des espèces végétales se trouvent dans les talus enherbés et boisés. Les bords de route, fossés, talus, haies sont en effet de véritables couloirs de communication où se développent la vie, la reproduction et la dissémination de nombreux animaux et plantes. Si vous prenez le temps d'observer, vous surprendrez sans doute pinsons, verdiers, perdrix y faisant leur nid ou vous découvrirez la curieuse Ophrys abeille, orchidée protégée et bien d'autres richesses encore. Ces milieux, véritables encyclopédies vivantes de la nature, gratuites et à la portée de tous, sont pourtant menacés par des entretiens souvent inadaptés.



Voici quelques pistes pour respecter l'équilibre et la richesse de ces milieux :

- **Maintenir chaque année par alternance** une partie des talus ni fauchés ni broyés ;

- **Faucher les fossés et les talus en février-mars.** Les pousses du printemps pourront alors donner des graines et les animaux profiteront de la végétation hivernale (nourriture, abri). Le fauchage et le broyage réalisés précocement ont pour conséquences d'entraîner la disparition des plantes annuelles ou bisannuelles qui n'ont plus le temps de fabriquer leur graine. Enfin, il faut savoir que le broyage ne laisse aucune chance de survie à la faune fréquentant les lieux ;

- **Enlever l'herbe et les branchages coupés :** l'herbe broyée laissée sur place

entraîne une banalisation de la flore (ortie, gaillet gratteron, berce...) par enrichissement du terrain et comble rapidement les fossés ;

- **Réussir l'abandon des herbicides.** Les produits phytosanitaires sont la cause de pollutions directes des nappes et rivières. Ils sont également la cause de pollutions indirectes des animaux ingérant une nourriture contaminée.

- **Talus arasé, terre et cailloux mis à nu :** la monotonie a remplacé la palette colorée des fleurs s'échelonnant au fil des saisons. La flore, quand elle perce, s'appauvrit, n'ayant pas le temps de fournir des graines. Dès la première pluie, la terre est alors emportée sur la route ou tombe dans le fond du fossé qu'il faut recréer. ■

Source : association Faune et Flore de l'Orne



LIRE



L'aventure des normands (VII^e - XIII^e)

de François Neveux

Les Normands sont «les hommes du Nord». A l'origine, des Vikings venus par bateau des régions scandinaves jusqu'aux rivages de l'Europe occidentale. Après avoir ravagé les régions qu'ils traversaient lors de raids très meurtriers, ils s'y sont implantés, en y bâtissant des Etats.

Ainsi est née la Normandie, indépendante jusqu'en 1204 et sûrement la principauté la mieux administrée du royaume de France en l'an mil. François Neveux est médiéviste et enseigne l'histoire à l'université de Caen. Il est l'auteur de plusieurs livres et de nombreux articles, consacrés principalement à la Normandie et aux Normands.

Edition : Perrin

Prix : 22 euros



Le Perche vu par Octave Mirbeau [et réciproquement]

de Max Coiffait

La famille, l'école, l'église, l'armée ne lui inspiraient que détestation.

Politiciens, prêtres, généraux, magistrats, notaires, théâtres, bourgeois, hobereaux et chevaliers d'industrie furent ses têtes de Turc. Ses tendresses allaient aux enfants, aux ouvriers, aux mendiants, aux braconniers, aux petits maraudeurs, aux vagabonds, aux filles-mères, aux doux marginaux... Il frémissait d'émotion devant les beautés naturelles de l'ancienne province du Perche, qui fut son port d'attache pendant un tiers de sa vie. Mais il n'éprouvait que colères matinées d'ironie envers les Percherons. Octave Mirbeau (1848-1917) est l'un des plus grands écrivains de son époque. Il a défendu le droit des hommes au pain, à la paix, à la dignité, à la liberté et même à la beauté.

Edition : L'Etrave - Prix : 18 euros

L'esprit du Camembert

de Gérard Roger-Gervais



« Ah ! Normandes d'antan ; de la duchesse Gonnor, belle rose fleurie et lys du matin, à Mahaut l'Empereiss, en passant par Elvire d'Evreux, Isabelle de Conches, Bertrade de Montfort, comtesse d'Anjou puis reine de France, votre célébrité cependant devra pâlir de jalousie devant la plus illustre d'entre vous toutes et qui pourtant ne fut jamais célébrée avant Gérard Roger. Car, c'est bien à une obscure, une petite, une sans garde-robe, une humble fermière fromagère que revient l'honneur de faire flotter haut et fort dans le monde entier la bannière de la Normandie : Marie Harel, Madame Camembert. »

Ruben M. et G.Moëlmer.

Edition : Cheminements

Prix : 23 euros

Entrez dans la danse



Depuis les années 50, nombreux sont les hommes, les femmes et les lieux qui ont marqué la mémoire de ceux qui allaient au bal. Qui étaient-ils et que sont-ils devenus, ces animateurs, ces chefs d'orchestres, ces entrepreneurs de bals ?

Que sont devenus aussi les lieux de danse des décennies passées ?

Dans ce livre, Daniel Dolley, ancien professionnel des bals, apporte, avec de nombreuses anecdotes et plus de cent soixante photos ou documents, les réponses aux questions que peuvent se poser les nostalgiques des bals du samedi soir d'antan et les amateurs des nombreux thés dansants d'aujourd'hui.

Edition : Edition et

Rééditions du patrimoine Normand

Prix : 32 euros

CUISINER

Dégustez « l'assiette de pays » !

«L'assiette de pays», c'est un savant mélange de garantie d'origine et de signes officiels de qualité des produits, le tout lié à un accueil touristique. L'opération valorise les produits locaux et le savoir-faire de dix restaurateurs du Bocage qui adhèrent à cette démarche. Ainsi les visiteurs sont assurés de trouver à leur table non seulement des mets de qualité et d'origine locale, mais aussi des informations touristiques sur le territoire. Contact 02.33.65.37.92. (GIP ADECO – Pays du Bocage)



Salade banoicienne Salade de chèvre chaud de Banvou à la sauce au miel

[Une recette proposée par Lorraine JEUSSET,
Le Chai à Flers, tél. 02 33 64 20 42]



Pour une personne

- Un mélange de salades : batavia, feuille de chêne et laitue
- Une tranche de pain de campagne
- 1/2 chèvre de Banvou
- 1 tranche de jambon cru
- Vinaigrette, miel

Préchauffer le four. Couper en deux dans l'épaisseur un fromage de chèvre de Banvou. Le mettre sur la tartine et passer au four chaud 5 mn, le temps que le fromage fonde et que le pain grille.

Mettre la salade dans l'assiette, ajouter la vinaigrette.

Poser la tranche de jambon cru et installer la tartine de chèvre chaud par-dessus. Arroser la tartine d'un filet de miel et servir.

Où trouver les produits ?

Le fromage de chèvre frais : GAEC La Chèvrerie à Banvou
Le miel : Les Ruchers du Domfrontais à Perrou
Le cidre : EARL La Peschardière à Tinchebray

Visites guidées des espaces naturels de l'Orne

Avril à octobre 2006

Tél. 02 33 81 60 00



Avancer, c'est notre nature